

N°101 - Juin 2018

Toute l'actualité de votre commune



Le Petit Capellau

Bulletin Municipal - Juin 2018 - n°101

Sommaire

■	Le Mot du Maire	3
■	Informations Municipales	4
■	Enfance - Jeunesse	14
■	Vie Culturelle	17
■	Vie Sociale	18
■	Cadre de Vie	20
■	Vie Associative	24
■	Vie Sportive	30
■	A noter sur votre agenda	34
■	La Chapelle Saint Aubin Utile	35

Mairie de La Chapelle Saint Aubin
17, rue de l'Europe
72 650 La Chapelle Saint Aubin
☎ 02 43 47 62 70
Mél. : accueil@lachellesaintaubin.fr

Ouverture au public :

- lundi, mardi, mercredi, vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 18h00
- jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
- les premiers samedis du mois de 9h00 à 12h00 à l'exception des vacances scolaires et des ponts

Bibliothèque Municipale

Maison Pour Tous
11, rue de l'Europe
72 650 La Chapelle Saint Aubin
☎ 02 43 47 62 64
Mél. : bibliotheque@lachellesaintaubin.fr

Ouverture au public :

- mardi (semaine paire) de 14h00 à 16h00
- mercredi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- jeudi de 14h00 à 16h00
- vendredi de 18h00 à 19h00
- samedi de 10h00 à 13h00

Restaurant Scolaire
Chemin du Petit Bois
72 650 La Chapelle Saint Aubin
☎ 02 43 47 66 92
Mél. : restaurantscolaire@lachellesaintaubin.fr

Groupe Scolaire Pierre Coutelle
Rue de la République
72 650 La Chapelle Saint Aubin
Mél. : ce.0720992m@ac-nantes.fr
École Élémentaire : ☎ 02 43 47 62 00
École Maternelle : ☎ 02 43 47 69 03

Local Jeunes

Salle des Jeunes - Sous-sol de la Maison Pour Tous
11, rue de l'Europe
72 650 La Chapelle Saint Aubin
☎ 02 43 47 62 70
Mél. : enfance@lachellesaintaubin.fr
Ouverture au public en période scolaire :
• mercredi de 15h05 à 17h00

Complexe Sportif Raoul Rousselière
Secrétariat de l'ASCA
Rue de Coup de Pied
72 650 La Chapelle Saint Aubin
☎ 02 43 47 68 59
Mél. : asca@sfr.fr

Ouverture au public en période scolaire :

- mercredi de 16h00 à 18h00
- jeudi et vendredi de 15h00 à 18h00

Centre Saint Christophe
Secrétariat des Amis de Saint Christophe
Rue de l'Europe
72 650 La Chapelle Saint Aubin
☎ 02 43 47 66 29
Mél. : amis.stchristophe@wanadoo.fr
Site : www.loisirs-creatifs-72.fr

Ouverture au public en période scolaire :

- lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15
- mardi et vendredi de 13h00 à 16h00
- mercredi de 13h30 à 17h15
- jeudi de 15h30 à 17h15

Bulletin d'information municipale quadrimestriel N° 101 - Juin 2018

Directeur de la publication : Monsieur Le Maire Conception et réalisation Commission Communication et Services Municipaux
Photos et illustrations : Ville de La Chapelle Saint Aubin, Associations, Annick Allain, Benoit Delaisse, Sébastien Jodeau et Michel Meyer

Distribution : Conseil Municipal et bénévoles Dépôt légal : A parution

Impression : ITF Imprimeurs - ZA Le Sablon 72 230 Mulsanne - Papier recyclé et encres végétales Tirage : 1 400 exemplaires

Illustration couverture : kiosque réalisé à l'occasion de l'exposition des Compagnons du Devoir.



Chères capellaubinoises,
Chers capellaubinois,
Chers amis.

Avant de commencer cet édit, je souhaiterais rendre hommage à Jean Claude Boulard, Maire du Mans et Président de Le Mans Métropole qui nous a quittés dans la nuit du 31 mai au 1^{er} juin.

Homme de dialogue, recherchant le consensus, il avait su fédérer les maires de l'agglomération au-delà de leur appartenance politique en étant toujours à leur écoute.

Attaché aux valeurs de la République, soucieux du bien-être de ses concitoyens, son engagement était total.

Il a combattu avec dignité la maladie qui l'affectait depuis plusieurs mois, tout en continuant à administrer sa ville et la communauté urbaine. Sa disparition, brutale, laisse dans la peine sa famille, ses amis, ses collaborateurs et tous ceux qui l'ont côtoyé.

Ce bulletin, comme chaque année est l'occasion de vous présenter le budget communal adopté à l'unanimité le 9 avril.

La situation financière de notre commune est saine, malgré la suppression de la dotation forfaitaire versée par l'État à l'égard de notre collectivité.

Les taux d'imposition communaux ont été reconduits.

Les travaux programmés seront entrepris une nouvelle fois sans recourir à l'emprunt.

Au complexe sportif :

- A l'entrée, des ralentisseurs seront installés ainsi qu'un garde-corps le long de l'allée reliant le parking à la salle omnisports ;
- La voûte et les châssis d'éclairage de la halle de tennis seront remplacés courant juillet ;
- Le court de tennis extérieur n°1 sera rénové à l'automne ;
- Enfin, deux courts de padel couverts viendront ensuite compléter les équipements.

Au groupe scolaire :

- La classe ULIS qui sera ouverte à la rentrée au sein de l'établissement se verra dotée de mobilier neuf et d'équipement informatique avec un tableau numérique interactif à l'instar des autres salles ;
- La structure ludique de la cour élémentaire démontée au début du mois pour des raisons de sécurité sera remplacée au mois d'août ;
- Des stores extérieurs seront posés sur les baies côté sud en maternelle ;
- Les murs extérieurs du restaurant scolaire seront ravalés et les appuis de fenêtres revêtus de



bavettes en aluminium ;

- Un local poubelles sera aménagé.

Au second semestre, un parking d'une douzaine de places sera réalisé par Le Mans Métropole au fond de la parcelle du 43 rue de l'Europe, et un cheminement piétonnier sera créé pour accéder à la place des commerces.

Le permis de construire de la future Mairie sera déposé cet été. Les travaux devraient débuter à la fin de l'année.

Le giratoire formé par les rues de l'Europe, Coup de pied et Véron de Forbonnais sera achevé dans quelques jours.

Après concertation avec le corps enseignant et l'association des Parents d'Élèves, il a été décidé de ne pas renouveler les temps d'activités périscolaires comme dans beaucoup de communes de la Métropole, la semaine scolaire reviendra donc à 4 jours.

En matière de sécurité, les communes d'Aigné, La Bazoge, La Chapelle Saint Aubin, La Milesse et Saint Saturnin, en collaboration avec l'état-major de la Gendarmerie Nationale, ont signé une convention afin de doter la brigade de La Chapelle Saint Aubin de deux VTT électriques. Ce nouvel équipement d'un coût de 6 198 € cofinancé à hauteur de 20 % par chacune des collectivités, permettra aux gendarmes de sillonner nos chemins, endroits privilégiés de certains cambrioleurs.

Avant de partir en vacances, n'oubliez pas de prévenir la gendarmerie ainsi que votre référent de quartier de la participation citoyenne.

A compter du 1^{er} septembre, la SETRAM apportera des modifications notables à son réseau de transport, notamment la ligne 18 qui deviendra la ligne 28. Cette dernière desservira La Milesse avec un arrêt à Saint Christophe.

Vous pouvez consulter à l'intérieur de votre bulletin d'informations tous les changements.

Je vous souhaite de très bonnes vacances.

Joël LE BOLU,
Maire et Conseiller communautaire.

Relevé des délibérations du conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni **les 22 février et 9 avril 2018**.

Les procès-verbaux sont consultables en Mairie et sur le site Internet de la commune www.lachapellesaintaubin.fr, rubrique "Conseil municipal", dossier "Réunions de Conseil".

Les séances ont porté sur les thématiques suivantes : l'administration générale, les finances, les affaires immobilières et le patrimoine et les affaires scolaires.

L'Administration Générale

✓ **Recensement de la population**

Au 1^{er} janvier, la population était de 2 398 habitants, 90 comptés à part (étudiants, ...), soit une population municipale de 2 488 habitants.

Le prochain recensement de la population interviendra en 2019.



✓ **Révision des Plans de Prévention des Risques Inondation (PPRI) de l'agglomération mancelle**

A la suite d'un processus initié en 2016, Monsieur le Préfet de la Sarthe a prescrit, par arrêté en date du 21 février 2018, la révision des Plans de Prévention des Risques Inondation (PPRI) de l'agglomération mancelle sur les communes de Saint-Pavace, Coulaines, Le Mans, La Chapelle Saint Aubin, Yvré l'Evêque, Allonnes, Arnage par les rivières Sarthe et Huisne.

Un diagnostic du territoire a conclu, en 2017, à une nécessaire ré-évaluation des cartes d'aléas inondation sur ces communes.

En effet, l'agglomération mancelle est aujourd'hui couverte par cinq PPRI pour les débordements des rivières Sarthe et Huisne approuvés le 20 mars 2000 pour Le Mans, le 17 mai 2001 pour La Chapelle Saint Aubin, Arnage et Yvré l'Evêque, le 8 juillet 2004 pour Saint Pavace.

L'hétérogénéité entre les PPRI entraîne des inégalités de traitement pour des zones soumises à des risques identiques.

Les services de l'Etat ont désigné les communes du Mans,

Coulaines, Saint-Pavace, Allonnes et Arnage en Territoire à Risque Important d'inondation (TRI).

Le territoire de La Chapelle Saint Aubin, quel que soit l'aléa inondation pris en considération, est peu touché.

Un projet de Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRI) concernant un périmètre, plus étendu englobant les communes sarthoises comprises dans les périmètres des SAGE Huisne, Sarthe amont et Sarthe aval a fait l'objet d'un avis favorable du Préfet coordonnateur du bassin Loire-Bretagne puis d'un arrêté préfectoral en date du 16 août 2017.

Les actions inscrites sont basées sur les objectifs du Plan de Gestion du Risque Inondation Loire-Bretagne :

- préserver les capacités d'écoulement des crues ainsi que les zones d'expansion des crues ;
- planifier l'organisation et l'aménagement du territoire en tenant compte du risque ;
- réduire les dommages aux personnes et aux biens implantés en zone inondable ;

- intégrer les dispositifs utiles à la protection dans une approche globale de gestion des inondations ;
- améliorer la connaissance et la conscience du risque inondation ;
- se préparer à la crise et favoriser le retour à une situation normale.

Cette révision est réalisée dans un cadre concerté afin de pouvoir concilier les enjeux de développement urbain avec la prise en compte de la réalité du risque inondation.

Le conseil municipal a émis un avis favorable au projet de Plan de Prévention des Risques Naturels prévisibles d'Inondation de l'agglomération mancelle pour les rivières Sarthe et Huisne.



Les Finances

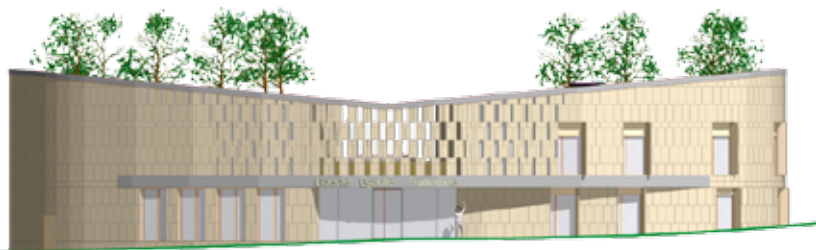
✓ Programme nouvelle mairie

L'avant-projet définitif a été adopté pour un coût de travaux estimé à 2 382 000 € HT.

Le projet communal de construction de la nouvelle mairie autorise le recours à de possibles subventions.

Il a ainsi été sollicité les concours financiers :

- de l'Etat au titre de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local 2018 à hauteur de 472 600 € ;
- de la Région des Pays de la Loire au titre du Fonds Régional de Développement des Communes à hauteur de 50 000 €.



✓ Groupement de commande pour la fourniture de gaz naturel

Le principe de groupement de commande en vue de l'achat de gaz réunissant l'ensemble des communes de Le Mans Métropole élargi aux établissements communaux le souhaitant est adopté.

✓ Attribution de marchés

La fourniture d'un tracteur et de ses équipements additionnels ainsi que la reprise d'un tracteur ont été attribuées à la société Equip Jardin - 25, rue Thomas Edison - 72 000 Le Mans et un contrat de services informatiques à la Société Ségilog - rue de l'Eguillon - 72 400 La Ferté Bernard.

✓ Cofinancement de bicyclettes à assistance électrique à l'usage de la brigade territoriale de gendarmerie

Afin de permettre à la gendarmerie d'être plus efficace dans ses missions de prévention de lutte contre la délinquance sur les chemins pédestres, il a été approuvé :

- d'une part le projet de convention entre les communes du ressort de la brigade territoriale (Aigné, La Bazoge, La Chapelle Saint Aubin, La Milesse, Saint Saturnin) relatif au cofinancement de deux bicyclettes à assistance électrique. L'investissement sera porté par la commune de La Chapelle Saint Aubin et chaque commune participera à hauteur de 20 % du coût toutes taxes comprises ;
- d'autre part, le projet de convention avec le groupement de gendarmerie départementale relatif à la mise à disposition et l'entretien des deux bicyclettes.



Le 31 mai, en présence de Méлина Elshoud et d'Éric Marchand, Conseillers Départementaux, les cinq maires ont remis au lieutenant-colonel Frédéric Daugérias, commandant la compagnie du Mans, et au lieutenant Cyril Manté, commandant la communauté de brigades, deux bicyclettes à assistance électrique pour la surveillance des chemins de randonnée qui relient les communes.

Alain Chesne 1^{er} adjoint au maire d'Aigné, Christian Baligand maire de La Bazoge, Joël Le Bolu maire de La Chapelle Saint Aubin, le lieutenant-colonel Frédéric Daugérias, Philippe Forges 1^{er} adjoint au maire de Saint Saturnin et Claude Loriot maire de La Milesse (de gauche à droite)

✓ Compte administratif 2017

Les dépenses et recettes se sont respectivement élevées :

- en fonctionnement, à 2 165 849,53 € et 3 407 311,87 €, soit un excédent de 1 241 462,34 € ;
- en investissement, à 1 016 741,14 € et 1 519 910,08 € soit un solde d'exécution déficitaire de 503 168,94 €.

Compte tenu des résultats antérieurs reportés 1 294 556,56 € en fonctionnement et 1 938 645,99 € en investissement, le résultat définitif de l'ensemble est donc de 4 977 833,83 € (les restes à réaliser en investissement sont de 3 382 000 € en dépenses).



✓ Budget 2018

Le budget 2018 a été approuvé à la somme de 4 656 000 € en section de fonctionnement et à la somme de 5 792 000 € en section d'investissement.

Il est présenté dans le détail [pages 8 et 9](#).

✓ Subventions 2018

Le montant total des subventions octroyées s'élève à 159 806,84 € dont 130 779 € pour les associations (cf détail [page 9](#)).

Une subvention de 23 027,84 € a été allouée au SIVOM de l'Antonnière pour l'enseignement musical, suite à la fusion-absorption des activités de l'association la Clé de Sol Capellaubinoise par l'Ecole de Musique de l'Antonnière.

Une subvention de 6 000 € a été attribuée au Centre Communal d'Action Sociale.

Relevé des délibérations du conseil municipal

Les Finances (suite)

✓ Taux d'imposition 2018

Les taux d'imposition, inchangés depuis 1998, ont été reconduits pour un produit prévisionnel de 1 326 013 €.

Taxes	Bases d'imposition prévisionnelles 2017	Taux 2018	Produit
Taxe d'habitation	3 155 000 €	13,20 %	416 460 €
Taxe sur le foncier bâti	5 375 000 €	7,97 %	428 388 €
Taxe sur le foncier non bâti	56 600 €	34,40 %	19 470 €
Contribution foncière des entreprises	3 503 000 €	13,18 %	461 695 €

Les Affaires Immobilières et le patrimoine

✓ Projet Sarthe Habitat

La parcelle cadastrée section AA n°333, dans le prolongement de l'avenue Joël le Theule, pourrait accueillir un projet portant sur la construction de pavillons en accession sociale et d'un petit collectif d'appartements locatifs et en location accession porté par Sarthe Habitat.

La cession de cette parcelle à Sarthe Habitat est acceptée pour un prix de vente de 10,00 €/m², conditionnée par la conservation et l'entretien par l'acquéreur de la haie contiguë à la parcelle située au sud, après détachement de l'emprise de la voie de desserte du foyer de vie aménagée par Le Mans Métropole en 2007.



✓ ZAC Cœur de Vie I et II rétrocession des espaces verts

Les opérations de la ZAC Cœur de Vie I et II étant clôturées, Cénovia rétrocède, par un transfert en pleine propriété, les équipements publics aménagés, les ouvrages paysagers, les jeux, le mobilier urbain, les cheminements piétons (allée de la Pâtourette, allée de la Dormitaine) et les bandes vertes périphériques aux voies.

Le conseil municipal décide d'acquérir auprès de Cénovia les parcelles cadastrées section AO n°225, 280, 316, 320, 357 et après division, arpentage et numérotage les parcelles cadastrées section AO n°317, 358 et 429, l'ensemble au prix d'un euro, frais notariés en sus à la charge de la collectivité.

Les Affaires Scolaires

✓ Création d'une classe ULIS de type 1

Les classes dénommées Unités Locales pour l'Instruction Scolaire ont pour mission d'accueillir de façon différenciée, dans une école primaire ordinaire, des élèves en situation de handicap (12 au maximum) afin de leur permettre de suivre totalement ou partiellement un cursus scolaire ordinaire.

Le conseil a pris acte de la création d'une classe ULIS de type 1, destinée aux élèves dont la situation de handicap relève de troubles des fonctions cognitives ou mentales pour la rentrée 2018-2019.



Du nouveau sur le réseau de la SETRAM

A partir du 1^{er} septembre, le réseau SETRAM évolue vers un réseau plus adapté à vos besoins et plus proche de vous.

- La ligne 18 devient la nouvelle ligne 28 desservant Rouillon jusqu'à La Milesse.
- La ligne scolaire 72 devient la nouvelle ligne 101 à destination des collèges de l'Épine et des Mûriers.
- La ligne 11 vers Coulaines via Le Mans ne change pas.
- La ligne 8 devient la nouvelle ligne 7 avec un trajet plus direct vers Auchan.
- La ligne 17 devient en partie la nouvelle ligne 14 vers le Parc Manceau.

Dès à présent, vous pouvez retrouver tous les horaires du futur réseau ainsi que le nouveau plan des lignes sur le site :

www.setram.fr

ou contacter le service clients SETRAM du lundi au vendredi de 6h45 à 19h30 et le samedi de 8h30 à 18h30 - ☎ : 02 43 24 76 76.

Début du mois de septembre, une plaquette SETRAM sera distribuée dans votre boîte aux lettres et disponible en Mairie.



FLEXO soirée

Un p'tit bus pour rentrer !

Départ République (boulevard René Levasseur)
vendredi - samedi
22h30 - 23h30 - 00h30

Dans sa nouvelle offre, la SETRAM propose "Flexo soirée", un service nocturne à la carte. Le service fonctionne tous les vendredis et samedis avec 3 départs : 22h30 / 23h30 / 00h30.

Comment cela fonctionne ?
Pas besoin de réserver !
Un mini bus vous attend à l'arrêt République, boulevard René Levasseur.
Identifiez votre zone (A,B,C,D,E : voir plan ci-contre) et repérez le véhicule qui dessert votre zone.

A l'entrée dans le véhicule :
Indiquez au conducteur votre arrêt de descente du réseau SETRAM. Le conducteur construit son itinéraire selon les arrêts à desservir.

Tarifcation :
La tarification est identique à celle du réseau SETRAM classique. Les titres de transport ticket Unité, ticket Journée et ticket Tribu sont vendus à bord.

LE BUDGET 2017

DE LA COMMUNE DE
LA CHAPELLE SAINT AUBIN
Conseil municipal du 7 avril 2017

Budget 2018 de La Chapelle Saint Aubin

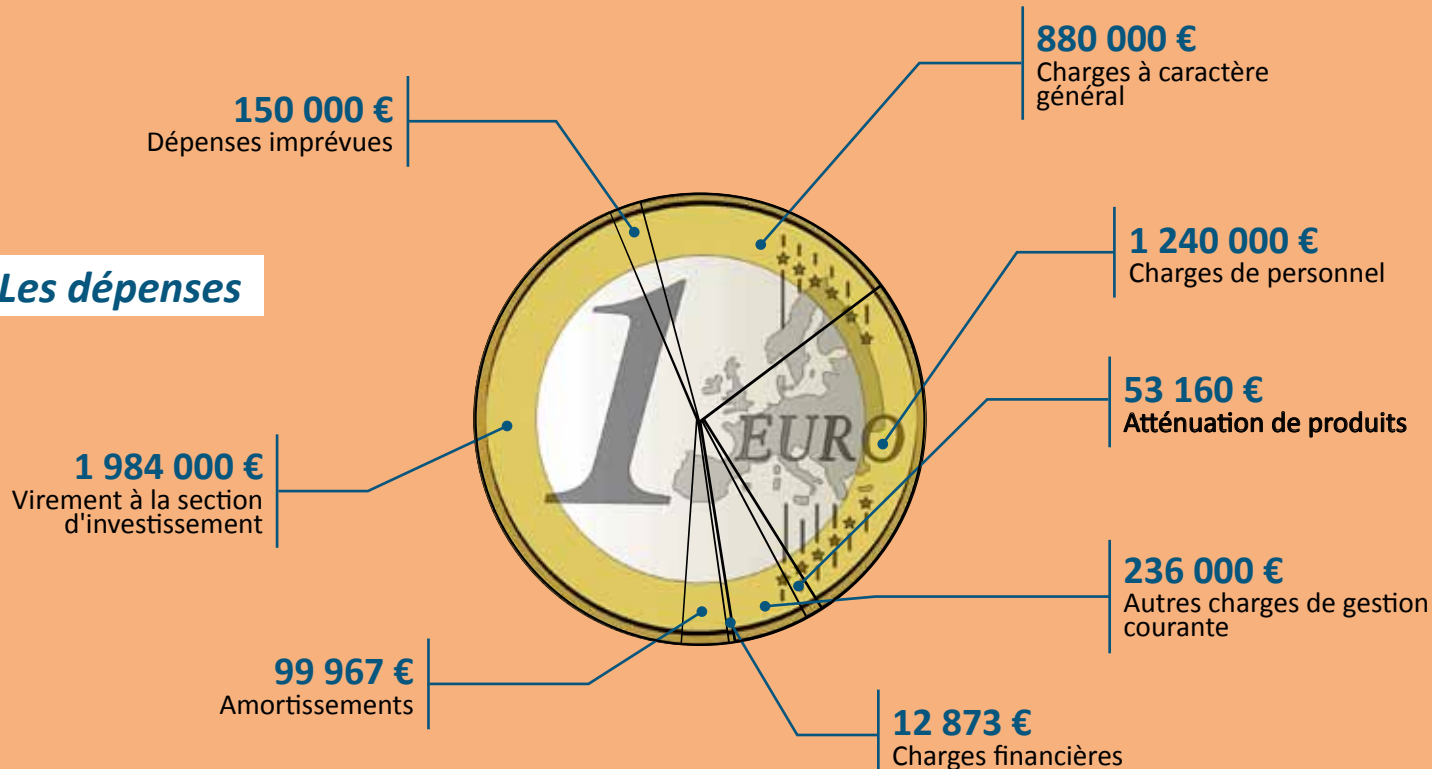
Section de Fonctionnement : **4 656 000 €**

Section d'Investissement : **5 792 000 €**

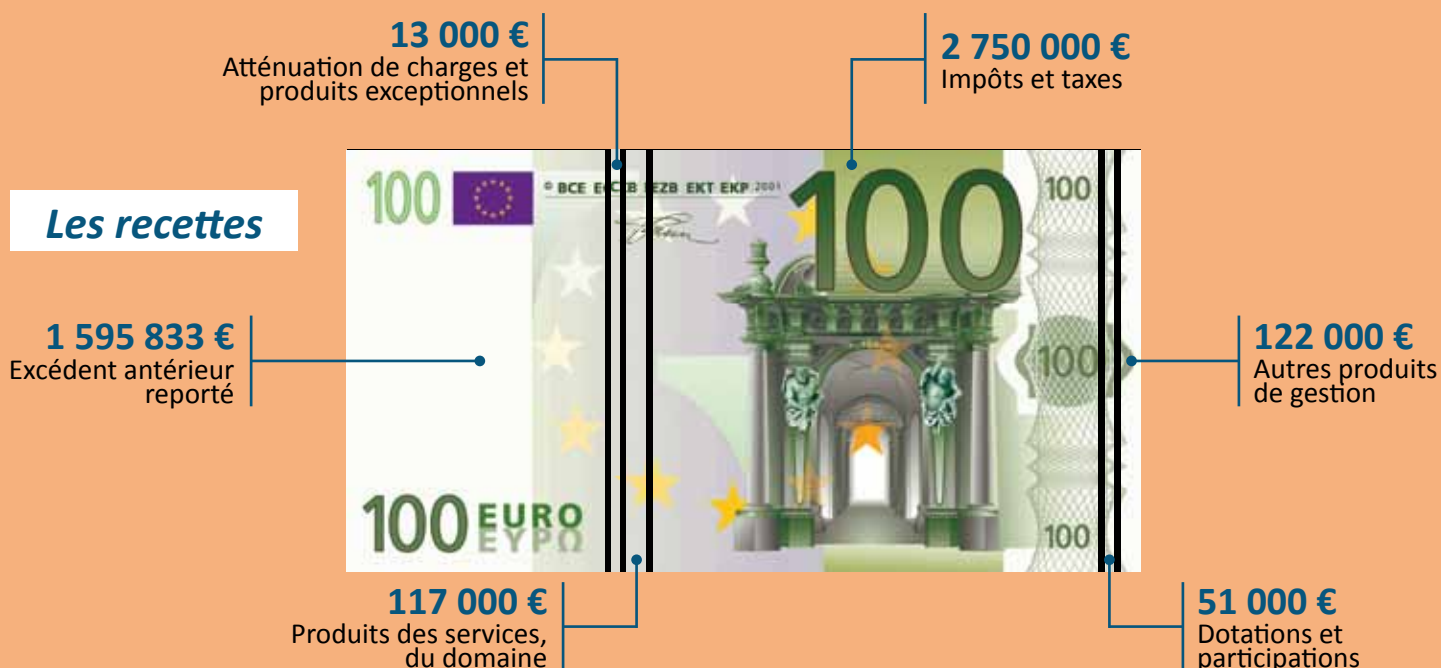
Le Budget 2018 s'équilibre à **10 448 000 €**

La section de Fonctionnement : **4 656 000 €**

Les dépenses



Les recettes

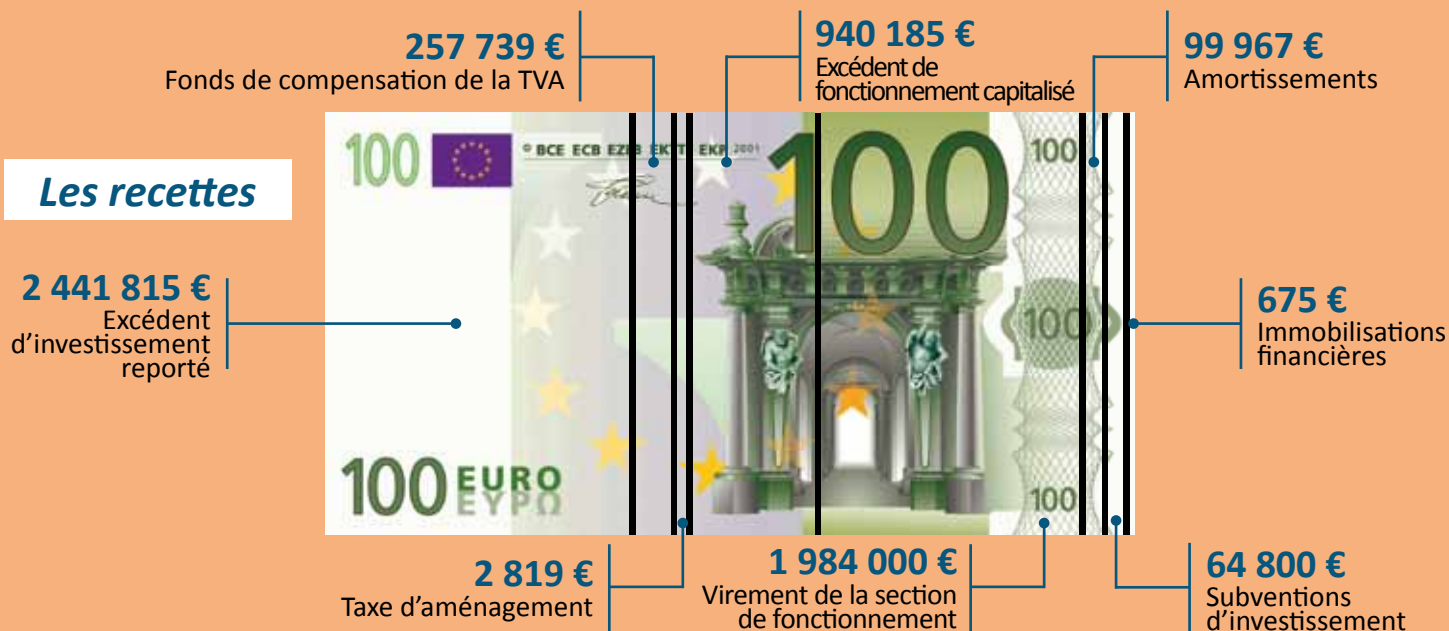


La section d'Investissement : 5 792 000 €

Les dépenses



Les recettes



Pour l'année 2018, le montant des subventions allouées aux associations s'élève à 130 779 €

• Amicale Sportive de La Chapelle Saint Aubin :	47 578 €	• Planète Zikos (festival musical) :	1 000 €
• ASCA (concours spécifique pour matériel et récompenses) :	12 564 €	• Union Syndicale Apicole Sarthoise :	1 000 €
• Les Amis de Saint Christophe :	15 000 €	• Parents d'Élèves (fanfare du Carnaval) :	800 €
• Les Amis de Saint Christophe (30 ^{ème} anniversaire) :	15 000 €	• Parents d'Élèves (secouristes présents au bric à brac) :	500 €
• Accueil Éducatif Extra Scolaire :	15 000 €	• Amicale Accordéoniste :	800 €
• Accueil Éducatif Extra Scolaire (séjour neige) :	4 000 €	• Amis des Oiseaux de Volière et de la Nature :	800 €
• Coopérative scolaire :	4 400 €	• Encourage'Mans :	600 €
• Vélo Club de Conlie (grand-prix de la municipalité) :	2 017 €	• Club des Retraités - Générations Mouvement :	550 €
• ASCA Country :	1 500 €	• Capel Singers :	500 €
• École de Musique l'Hémiole (camp musical) :	1 500 €	• Section locale UNC-AFN-Soldats de France :	500 €
• Association Croix et Calvaires (restauration du calvaire) :	1 500 €	(commémoration du 100 ^{ème} anniversaire de l'Armistice du 11 novembre)	
• Avenir Réalité La Chapelle Saint Aubin (ARC) :	1 200 €	• Section locale UNC-AFN-Soldats de France :	250 €
• Les P'tits Lutins de Saint Aubin :	1 000 €	• Antonnière Judo Club :	120 €
• Les Petits Bourdons :	1 000 €	• Conciliateurs de Justice (permanence 1 fois/mois) :	100 €

Un hommage à Arnaud Beltrame et Mireille Knoll

À l'invitation de la municipalité, le 28 mars dernier, une cinquantaine de personnes a rendu hommage aux victimes de l'attentat de Trèbes, notamment au colonel Arnaud Beltrame pour son acte héroïque, ainsi qu'à madame Mireille Knoll, survivante de la shoah, sauvagement assassinée en raison de ses convictions religieuses.



Grand prix cycliste de la municipalité

La petite reine était à l'honneur le dimanche 15 avril dernier. Municipalité et Vélo-club de Conlie se sont remis en selle pour organiser le Grand prix cycliste de la municipalité, avec quelques mois d'avance par rapport aux années précédentes car cela faisait concurrence à la journée Solidaire Sport organisée par l'ASCA qui avait lieu aussi en septembre.

Ils étaient 105 au départ, un record, mais plus que 52 à l'arrivée sur ce très sélectif parcours de 112 km ouvert aux catégories 1, 2, 3 et juniors.



Un circuit 2018 très sélectif



Victoire de Julien Guay devant Baptiste Constantin

C'est Julien Guay qui a su tirer le mieux son épingle du jeu. Le sociétaire de l'équipe Soja Sun l'emporte pour la deuxième fois en deux participations. Parti dès le 4^{ème} tour, le manceau a devancé ses compagnons d'échappée Baptiste Constantin (Creuse Oxygène) et Adrien Guillonnet (SCO Dijon).

Pour cet ancien professionnel, formé au VC Conlie, déjà vainqueur en 2013, c'est un petit retour aux sources.

A signaler la 4^{ème} place au général d'Erwann Kerraud (Team Peltrax CSD) et vainqueur en 2^{ème} catégorie.

Un grand merci pour la formidable organisation du Vélo-Club de Conlie, en particulier Damien et René Dreux, et au public présent venu encourager et soutenir les sportifs.

Sortie pédestre du 1^{er} mai



Jean-Claude Rousselle présente ses activités

Elle a toujours bon pied, bon œil, la sortie pédestre du 1^{er} mai !

Le mauvais temps des derniers jours du mois d'avril n'avait en rien altéré la bonne humeur des 70 randonneurs présents ce mardi 1^{er} mai au départ de Saint Christophe. C'était la vingtième fois que municipalité et ARC Randonnée proposaient aux capellaubinois de découvrir les sentiers de la commune.

Le parcours du matin, long de 9 km avec un arrêt ravitaillement au lieu-dit "Les Douets Chauds", aura donné l'occasion de découvrir ou redécouvrir l'activité du Rucher École grâce à Messieurs Jean-Claude Rousselle et Alain Calixte, membres de l'association.

Après cette halte, les randonneurs ont pris la direction du bois de Saint Christophe où les attendaient Paul Tigoulet et son accordéon pour le traditionnel apéritif musical suivi d'un pique-nique ouvert à tous.

L'après-midi, 25 participants se sont à nouveau mis en marche pour un autre circuit d'environ 5 km, permettant de conclure cette journée somme toute très agréable et très conviviale.

A l'année prochaine !

8 mai 2018 - Cérémonie de la Victoire 1945

Le 8 mai dernier une trentaine de personnes a pris place derrière les porte-drapeaux pour se rendre au Monument aux Morts afin de commémorer la Victoire 1945.

Dépôt de gerbes devant la stèle par Monsieur le Maire de la commune en présence du président de la section UNC locale, de membres du Conseil Municipal Jeunes et du Conseil Municipal, des personnalités civiles et militaires, des représentants des associations locales et des capellaubinois.

Monsieur le Maire donne lecture du message de Monsieur le Ministre délégué chargé des Anciens Combattants.

Sonnerie aux morts, minute de silence et Marseillaise à la fin de la manifestation. Un vin d'honneur à la Maison Pour Tous clôturait la matinée.



Du nouveau sur la commune

Un nouveau salon de coiffure à La Chapelle Saint Aubin

Après avoir eu la gérance de deux salons au Mans, Chantal Gaultier a décidé de créer un nouveau salon de coiffure "Cannelle Coiffure".

Ouvert depuis le 1^{er} mars dernier, le salon est situé au n° 14 de la rue de l'Europe, à l'arrière de l'institut By nature.

Pour vous relaxer, venez profiter des bacs massants dans le salon climatisé où Chantal et Emeline seront à l'écoute de vos attentes.



Chantal Gaultier (à gauche) et Emeline Olivier



Chantal Gaultier et Emeline Olivier, sa collaboratrice, vous accueilleront les mardi, mercredi et jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 (entre 12h00 et 14h00 uniquement sur rendez-vous), le vendredi de 9h00 à 19h00 non-stop et le samedi de 9h00 à 16h00 non-stop.

Pour les prises de rendez-vous - ☎ : 02 43 28 02 14.

La commune a enregistré l'arrivée de nouvelles enseignes

Rue Louis Delage : l'enseigne la Halle au Sport a récemment ouvert.

Rue du Moulin aux Moines : l'enseigne Cuisinella s'est installée ainsi que Performance Sport Nutrition.

Deux projets d'implantation ont reçu l'avis favorable de la Commission Départementale d'Aménagement Commercial :

- ✓ Maxi Zoo, rue Louis Delage, pour une surface de vente de 544 m² spécialisée dans l'alimentation et les accessoires pour animaux ;
- ✓ La Foir'Fouille, avenue des Frères Renault, d'une surface de vente de 2 447 m² d'articles et accessoires pour la maison, la décoration, les loisirs et événements festifs.

Alors que Cuisine Plus et Saint Maclou cessent leur activité, la commune a accueilli l'implantation des établissements :

- ✓ Aäsgard (cheminées), Equip'Jeux et les Opticiens Mutualistes, rue du Moulin aux Moines ;
- ✓ d'un espace trampoline park Let's Jump, rue Ettore Bugatti et un magasin de sport My Fit 13, rue des Frères Lumière ;
- ✓ Sarth'Enseignes et Progkom, rue Albert Einstein.

Vos démarches administratives en ligne sur www.ants.gouv.fr

Désormais, les certificats d'immatriculation et les permis de conduire s'obtiennent uniquement en ligne.

Pour gagner du temps, vous avez également la possibilité de réaliser une pré-demande en ligne pour les cartes d'identité et les passeports.

Premières étapes pour tous les documents :

- ✓ Je vérifie que l'adresse comporte le sigle **gouv.fr**
- ✓ Je vais sur le site de l'ANTS
- ✓ Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect



Depuis le
13 mars

Vous pouvez faire vos **cartes d'identité** et **passeports** à la mairie de La Chapelle Saint Aubin

Compte tenu des délais, pensez à anticiper vos prises de rendez-vous



Certificat d'immatriculation

Je fais ma démarche en ligne sur <https://immatriculation.ants.gouv.fr/>

En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à France Connect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.

J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler. Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.

Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



Permis de conduire

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.

Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.

En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie.
En cas de perte, je la déclare en ligne. Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.

Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite <https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je reçois mon permis de conduire à mon domicile.



Carte d'identité et Passeport

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en mairie.

Dans le cas d'un **passeport**, j'achète un timbre fiscal sur le site <https://timbres.impots.gouv.fr/>

J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous si le service est proposé.

Je dépose mon dossier complet au guichet de la mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.

Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.

Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la mairie.



- ✓ Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur <https://immatriculation.gouv.fr/>, rubrique "services associés" puis "où immatriculer mon véhicule".
- ✓ Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer ou de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Le conseil municipal fait appel au civisme

La gestion des animaux de compagnie nous préoccupe tous

Entre les maîtres qui pensent que leurs chiens sont des animaux gentils et qui ne comprennent pas que l'on puisse en avoir peur, ceux, trop nombreux qui estiment qu'ils n'ont pas à ramasser les déjections, les promeneurs qui se retrouvent face à un animal inconnu, les parents inquiets de voir leurs enfants jouer dans un espace souillé, ceux qui découvrent sous leurs chaussures un cadeau odorant et collant, la gestion de la cohabitation est un vrai souci.

Malgré une large campagne d'information dans nos différents bulletins, le problème de pollution par les déjections canines subsiste toujours.

N'y aurait-il pas une solution toute simple pour que cette cohabitation puisse se faire dans de meilleures conditions ?

Il y a bien sûr le code rural, le code civil et les arrêtés municipaux qui définissent les règles concernant la divagation des animaux sur la voie publique, mais il y a aussi la notion de respect de l'autre et de civisme.

Ramasser les déjections de son animal de compagnie est un geste citoyen. **Selon l'article R 632-1 du code pénal, l'infraction est passible d'une amende de 2^{ème} classe (35 euros).**



PEUR DE PARTIR EN VACANCES OU DE VOUS ABSENTER DE VOTRE DOMICILE ?



Une seule solution

OPÉRATION TRANQUILLITÉ VACANCES



Vous souhaitez partir en vacances en toute quiétude ou vous absenter de votre domicile pour quelques jours :

La gendarmerie de la Sarthe vous propose de surveiller votre domicile lorsque vous partez en vacances ou lors d'une absence.

Pour cela, il vous suffit soit de signaler cette absence sur le site de la Préfecture de la Sarthe :

<http://www.sarthe.gouv.fr>

et d'y remplir un formulaire à renvoyer, soit de vous rendre directement à la brigade de gendarmerie.

Ainsi, au cours de leurs patrouilles, les gendarmes effectueront une surveillance de votre habitation.

Si vous ne partez pas, aidez nous à protéger le domicile de vos voisins.

Si vous êtes témoin d'un cambriolage ou si vous remarquez un fait anormal chez des voisins absents, ne manifestez pas votre présence mais alertez sans tarder la gendarmerie en composant le "17" (appel gratuit).

Recensement Militaire

Depuis le **1^{er} janvier 1999**, tous les jeunes de nationalité française, filles et garçons doivent se faire recenser dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire à la mairie de leur domicile. Cette démarche peut également être accomplie par leur représentant légal.

Pour cela, ils doivent se munir de leur carte nationale d'identité, du livret de famille des parents et d'un justificatif d'adresse.

Une attestation de recensement leur sera remise.

Sa photocopie est indispensable pour être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC), mais également pour s'inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, Baccalauréat, conduite accompagnée et permis de conduire, concours de la fonction publique).

Ce recensement facilitera l'inscription sur les listes électorales à 18 ans.



La vie au groupe scolaire Pierre Coutelle

La fin des TAP !



Fabrication de miel

Eh oui, l'aventure TAP se termine ... 4 ans déjà que nous avons mis en place ce dispositif. Le travail des intervenants (agents, associations, éducateurs et bénévoles) a porté ses fruits, la forte participation des enfants ainsi que la satisfaction des familles en ont témoigné.

Toute la municipalité remercie l'investissement et l'énergie positive dont ont fait preuve les animateurs.

Les activités proposées ont même suscité des vocations parmi les enfants puisque certains se sont inscrits par la suite dans les clubs sportifs de la commune.

Certains adultes encadrants ont pu également révéler leurs compétences et valoriser leurs savoir-faire.

Nous retrouverons donc à la rentrée une semaine de 4 jours avec l'accueil extrascolaire qui proposera, dès septembre, un mode de garde pour la journée du mercredi. Nous en profitons pour remercier l'association pour ce service qu'elle propose aux habitants.

Classe ULIS (Unité Locale pour l'Inclusion Scolaire)

Dès la rentrée de septembre, une classe ULIS sera ouverte au sein de notre groupe scolaire, elle accueillera douze enfants présentant des troubles de l'apprentissage.

En effet, les services départementaux de l'Éducation Nationale ont sollicité la municipalité courant février.

Le cadre de vie et les équipements semblaient adaptés à la création de cette classe.

Nous sommes ravis de proposer cette opportunité aux enfants, ce qui ne manquera pas de rappeler les valeurs de cohésion et de fraternité à l'ensemble des élèves de notre école. Bienvenue à eux !



Le restaurant scolaire - Discipline et acoustique

Il y a encore beaucoup d'attitudes inappropriées au sein de notre cantine, l'équipe d'encadrants encouragée par les élus y travaille !

Certains parents reprochent aux surveillantes de manquer de fermeté. Nous avons travaillé sur ce point notamment en embauchant un agent supplémentaire en novembre 2017.

Néanmoins, force est de constater que certains enfants continuent à défier l'autorité des adultes et se permettent des comportements inacceptables.

Sachez qu'il existe un Règlement Intérieur qui est suivi et appliqué par la municipalité, aussi n'est-il pas rare que certains enfants soient exclus, temporairement ou bien définitivement, des services périscolaires lorsque les règles ne sont pas respectées. Il n'est jamais agréable d'en arriver à un tel point mais cela permet aux autres enfants d'évoluer dans une ambiance plus sereine.

Enfin, à la rentrée, la coordinatrice enfance sera affectée à de nouvelles missions autour de la jeunesse. Notamment au restaurant scolaire où elle interviendra désormais chaque jour. Par ailleurs, elle continuera son travail de communication avec les familles.

Nous avons toujours le souci d'améliorer l'acoustique de la cantine.

Durant les vacances de Noël, des travaux ont été réalisés par les services techniques avec la pose de panneaux.

Le résultat reste insuffisant aussi projetons-nous de faire intervenir les élèves de l'ENSIM afin de réaliser une étude acoustique en prévision de travaux qui pourraient aboutir en 2019.

Projet de réfection de la cour du haut

Nous sommes en cours de réflexion pour remplacer la structure présente sur la cour du haut de l'école.

Nous envisageons de rénover et de moderniser l'ensemble de l'espace.

De ce fait, nous vous invitons à glisser vos suggestions dans la boîte à idées disponible à l'accueil de la mairie ou sur la page d'accueil du site de la commune :

www.lachapellesaintaubin.fr

Vous pouvez également adresser vos propositions par mail à enfance@lachapellesaintaubin.fr.



Après une vingtaine d'années de bons et loyaux services, une nouvelle structure agrémentera la cour de l'école primaire

Les loisirs jeunesse

Installation de jeux à Saint Christophe

Nous avons pour objectif de redynamiser les plaines de jeux de Saint Christophe et de poursuivre le travail d'aménagement entamé dans le cadre du centre de loisirs.

Nous souhaitons donc installer deux "araignées" adaptées à différents âges ainsi qu'une tyrolienne.

Il est également envisagé de repenser l'aire de pique-nique pour rendre le site plus attractif.

Les travaux sont prévus pour 2019.



Plaine de jeux de Saint Christophe



Sortie au zoo de Beauval

Activités loisirs Activ'Days

Comme à chaque période de petites vacances, c'est avec beaucoup de plaisir que nous avons retrouvé les enfants pour les Activ'Days.

En février, les activités d'intérieur ont été privilégiées avec des sorties à la patinoire ou au skate park couvert du Mans.

En avril, un groupe de 45 enfants s'est rendu au zoo parc de Beauval. Petits et grands ont passé une très bonne journée. Les enfants ont pu découvrir la mascotte du parc : le bébé panda !

Sur ces deux périodes, les classiques, mais non moins appréciés ateliers cuisine, activités manuelles et sportives étaient également de la partie. Chacun a pu y trouver son compte !

Accueil de Loisirs Municipal - Été 2018

Les enfants auront rendez-vous cet été, pour la troisième année, sur le site de Saint Christophe où sera organisé l'Accueil de Loisirs Municipal. La structure ouvrira ses portes le lundi 9 juillet pour les refermer le vendredi 31 août et accueillera les enfants entre 3 et 12 ans.

Ce sont donc deux mois d'activités en tous genres qui attendent vos bambins !

Chaque semaine, les enfants profiteront du bassin d'apprentissage, se rendront en sortie à l'extérieur du site, pourront passer une nuit sous tente dans le village trappeur.

Deux mini-camps seront également organisés, le premier en juillet conduira les enfants à la base de loisirs de Marçon (sud Sarthe). Le second, au mois d'août, se déroulera à la base naturelle de Moulins Le Carbonnel (Alpes Mancelles).

Cette année, la direction sera assurée par Pauline Cappoen en juillet et Eugénie Soyé prendra le relais au mois d'août. Vous retrouverez également comme directrice adjointe, Marie Lemée, tout au long des deux mois.



Le bassin d'apprentissage



Du 7 juillet au 2 septembre 2018, le bassin d'apprentissage du Centre Saint Christophe sera de nouveau accessible aux enfants de 3 à 12 ans, **du mardi au dimanche de 14h30 à 19h00** sous la surveillance cette année encore de Monsieur Alexis Delalande.

Son accès est réservé à **tout enfant né entre le 1^{er} janvier 2006 et le 30 juin 2015 ou inscrit en CM2** pour l'année scolaire 2017/2018, résidant sur la commune ou fréquentant le Groupe Scolaire Pierre Coutelle.

Des créneaux horaires seront réservés aux enfants fréquentant les activités organisées au sein de l'Accueil de Loisirs Municipal ou de l'ASCA.

Pour obtenir une carte d'accès gratuite, il vous suffit de vous rendre en mairie avec :

- ✓ Une photo de l'enfant (ou la carte délivrée l'année précédente pour un renouvellement) ;
- ✓ Un justificatif de domicile.

La capacité d'accueil du bassin reste limitée à 30 jeunes baigneurs, sous la responsabilité des parents. Il est malgré tout recommandé pour les plus petits, jusqu'à 6 ans, d'être munis de brassards.

Les dernières infos du Conseil Municipal Jeunes

Soirée jeux

Avec pour objectif de réunir les Capellaubinois toutes générations confondues, les jeunes conseillers ont organisé leur traditionnelle soirée jeux.

Une trentaine de personnes s'est réunie le 3 février dernier pour jouer ensemble. A chacun son choix : jeux classiques mais aussi possibilité de découvrir de nouveaux jeux mis à disposition par le service enfance.

Comme chaque année, les organisateurs ont offert à leurs invités des rafraîchissements accompagnés de gâteaux et de crêpes confectionnés par les jeunes élus.



La Maison Pour Tous, temple du jeu !



Une chasse fructueuse

Un grand merci à tout le Conseil Municipal Jeunes pour cette agréable soirée, et, malgré un faible nombre de participants, l'expérience sera reconduite lors du premier samedi de février 2019.

Chasse aux œufs

Le Parc de Boudan envahi par de jeunes chasseurs !

C'est sous un soleil timide mais présent que le dimanche 25 mars dernier les représentants des Parents d'Élèves, de l'Accueil Éducatif Extrascolaire, des P'tits Lutins, de la municipalité et les membres du Conseil Municipal Jeunes ont accueilli un peu plus de 120 enfants âgés de 1 à 12 ans, bottes aux pieds et panier à la main.

Après avoir fouillé les bosquets du Parc de Boudan à la recherche des nombreux œufs colorés déposés par les cloches, c'est un véritable œuf en chocolat garni de friture confectionné par la boulangerie Boulay qui les attendait en récompense.

Matinée éco-citoyenne

C'est sous un temps ensoleillé et dans la bonne humeur qu'une grande partie des conseillers municipaux jeunes s'est levée aux aurores pour participer à cette première matinée.

Les enfants, à l'origine de cette initiative, ont donc passé leur matinée à ramasser les déchets dans les rues de la commune.

Accompagnés de volontaires adultes, que nous remercions, et d'élus, ils ont constitué quatre équipes chargées d'opérer sur des circuits définis au préalable.

Le butin est effarant : plus de 1500 mégots de cigarettes, des bouteilles en verre ou plastique, 6 enjoliveurs de voiture et de nombreux emballages. Au final ce sont 7 sacs de déchets qui ont été remplis.

C'est l'occasion pour chacun de prendre conscience que nous sommes responsables de nos déchets et que la commune met suffisamment de poubelles à disposition pour que nos rues restent propres !



Les "nettoyeurs" et leur butin

A vos agendas !



Amateur de jeux de plein air, rejoins-nous avec tes amis et ta famille autour d'un pique-nique géant au Bois de Saint Christophe **le 23 septembre** à partir de 12h00.



Tu as entre 8 et 12 ans, tu aimes danser et t'amuser, alors n'oublie pas de t'inscrire pour la boum du Conseil Municipal Jeunes **le samedi 14 octobre** à partir de 19h00.

Bonbons et boissons à gogo pour une soirée où tu vas t'éclater.

Une saison culturelle très appréciée !



En nous appuyant sur la fréquentation et sur les retours du public, nous pouvons dresser un bilan très positif. Toutes les manifestations ont connu un grand succès.

La seconde partie de saison a commencé très fort, le 2 février, grâce au groupe sarthois Charivari, qui a fait l'honneur de son dernier concert, à la commune, avant la séparation du groupe. C'est devant une salle comble que le groupe a repris l'ensemble de ses morceaux lors d'une soirée festive et pleine d'émotion pour les musiciens.

En mars, vous avez été nombreux à venir apprécier l'exposition des compagnons de devoir, fruit d'un nouveau partenariat entre la municipalité et la maison des compagnons de Le Mans/Laval. Point d'honneur de cette exposition, le fil rouge qui a duré tout le week-end. En effet un kiosque avec sa charpente a été réalisé par les jeunes compagnons sous vos yeux. Vous pouvez encore admirer ce travail, puisque le kiosque est toujours dans la cour du centre Saint Christophe. De plus la commune a décidé de garder la structure via un prêt au long terme avec les compagnons.



Comme tous les ans, la municipalité a offert le 12 avril aux 3 classes de maternelle et aux classes de CP, CE1 et CE2 du Groupe Scolaire une représentation du spectacle "Ficelle" de la compagnie Le Mouton Carré.

Théâtre et concert s'étaient également invités lors de cette saison culturelle. Vous avez pu retrouver la compagnie Tétrofort ainsi que le Chœur Départemental de la Sarthe.

Pour terminer la saison comme il se doit, la Fête de la Musique a célébré son retour le samedi 23 juin dès 18h30 dans le centre bourg.

Bel été à tous et rendez-vous à la rentrée pour la découverte de la nouvelle saison culturelle.



Saison culturelle 2018-2019

A l'occasion du centenaire de l'armistice de 1918, une exposition sera organisée en partenariat avec l'Union Nationale des Combattants de La Chapelle Saint Aubin et avec l'ARC (Avenir Réalité Chapelle Saint Aubin) en novembre prochain.

A ce titre, si vous possédez des objets, cartes postales, correspondances, témoignages datant de la Grande Guerre et que vous souhaitez les prêter pour cette exposition, merci de bien vouloir vous rapprocher de Pauline Cappoen.

Mairie - culture@lachapellesaintaubin.fr - 02 43 47 63 15 - 06 77 35 43 33



Plan de prévention des risques d'une canicule

Dans le cadre du dispositif de prévention des risques d'une canicule, le maire est tenu d'instituer un registre nominatif des personnes vulnérables vivant à domicile qui en ont fait la demande. Ce registre confidentiel est destiné, en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, à organiser un contact périodique avec les personnes inscrites afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Peuvent être inscrites sur le registre communal :

➤ Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile ;

- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail, résidant à leur domicile ;
- Les personnes adultes reconnues handicapées, résidant à leur domicile ;
- Les personnes vulnérables du fait de leur isolement et non prises en charge par un service particulier.

L'inscription au registre est **facultative** et s'opère par déclaration de la personne ou de son représentant légal auprès du secrétariat de mairie qui recueillera les informations nécessaires.

CANICULE, FORTES CHALEURS
ADOPTÉZ LES BONS RÉFLEXES

Manger en quantité suffisante

BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU

Ne pas boire d'alcool

Mouiller son corps et se ventiler

Éviter les efforts physiques

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15
 Pour plus d'informations : **0 800 26 66 66** (appel gratuit)
www.social-sante.gouv.fr/canicule • www.meteo.fr • #canicule

État Civil

Nos félicitations

**Claude VIMEUX
et Nathalie HÉBRAS**
mariés le 17 mars 2018

**Frédéric LOUER
et Émilie CHAPATTE**
mariés le 12 mai 2018

Bienvenue

Abigaëlle ALMAZAN
née le 30 décembre 2017

Valentine DUVAL
née le 23 janvier 2018

Lysa-Line CYRILLE LEVACHER
née le 26 janvier 2018

Clément GUESDON
né le 30 janvier 2018

Hayden HERBINIÈRE RICHTER
né le 3 février 2018

Ils nous ont quittés

Martine DECARRO, 67 ans,
décédée le 12 janvier 2018

Michel HERRAULT, 85 ans,
décédé le 20 janvier 2018

Jacky BOUGLÉ, 78 ans,
décédé le 5 février 2018

Robert OLIVIER, 86 ans,
décédé le 9 février 2018

Nadine MASAROVIC, 70 ans,
décédée le 14 mars 2018

Norbert DÉSANEAUX, 86 ans,
décédé le 16 avril 2018

Jacques GOUDIER, 83 ans,
décédé le 6 mai 2018

Laurence ALLAIN, 44 ans,
décédée le 13 mai 2018

Marie BOILEAU, 93 ans,
décédée le 23 mai 2018

Repas des seniors

Le dimanche 14 octobre 2018, se déroulera le repas pour les bénéficiaires de 67 ans et plus.

Gala des seniors

La séance collective aura lieu **le mercredi 24 octobre 2018**.



Le minibus

Pendant la période estivale, la municipalité propose de maintenir le service de transport au centre commercial AUCHAN pour les habitants sans mobilité.

Le minibus vous attendra **les mardis 17 et 31 juillet** ainsi que **les mardis 14 et 28 août**, le rendez-vous est toujours sur le parking de la Mairie dès 9h30 pour un retour prévu vers 11h15.

Mutuelle Communale

Par l'intermédiaire de la boîte à idées, un administré a sollicité les élus pour entreprendre une étude et proposer une mutuelle communale aux capellaubinois.

La mutuelle communale : comment ça marche ?

A l'instar d'autres collectivités qui l'ont déjà mise en place, l'objectif est d'améliorer l'accès aux soins à tous en obtenant de meilleures conditions tarifaires.

Pour proposer des tarifs aussi attractifs, la mutuelle communale joue très classiquement sur l'effet de groupe. La municipalité commence par sonder les habitants et recenser tous les foyers prêts à tenter l'aventure (l'adhésion à une mutuelle communale n'étant

évidemment pas obligatoire).

En fonction d'un nombre suffisant de questionnaires restitués et de foyers intéressés, le groupe de travail continuera ses démarches auprès de prestataires afin de retenir une Mutuelle qui sera présentée à la population au cours du premier semestre 2019.

Porté par Jean-Pierre Prigent, vice-président du CCAS, et Valérie Dumont, conseillère municipale, un groupe d'élus travaille à la rédaction d'un questionnaire qui sera distribué à l'ensemble des capellaubinois dans le bulletin municipal d'octobre prochain.

Le Foyer de Vie des Hautes Fontaines

Le samedi 23 juin 2018, le Foyer de vie-Foyer d'Accueil Médicalisé Les Hautes Fontaines, situé avenue Joël Le Theule, établissement géré par l'ADAPEI 72, fêtera ses 5 années de vie. Cet établissement s'adresse aux personnes adultes des deux sexes de plus de 20 ans, en situation de handicap en raison d'une déficience intellectuelle. Les personnes accueillies présentent une déficience mentale avec ou sans troubles associés (troubles de la communication, difficultés psychiques, autisme, difficultés motrices) qui ne peuvent pas ou ne souhaitent plus prendre une part active dans un environnement professionnel adapté.

C'est en mars 2013 que 20 des 40 personnes accueillies sur ce site ont élu domicile à La Chapelle Saint Aubin.

Les 20 autres fréquentent ce lieu la journée, en semaine. Plusieurs d'entre elles expriment leur souhait d'habiter un jour dans cet endroit ! Car *"il fait bon vivre à La Chapelle"*.

Les nombreuses occasions de fréquenter les infrastructures de la commune ont permis de tisser des liens précieux et de se sentir citoyens : *"Le pain est bon"*, *"La presse, c'est pratique pour acheter mon journal"*, *"Le gymnase est bien pour nos activités sportives"*, *"La salle de remise en forme est super !"*.



L'environnement proche est apprécié aussi : *"On entend le coucou chanter"*, *"On peut faire des jeux dans le jardin"*, *"On a planté des fleurs pour embellir le foyer, et fait un petit potager"*, *"On peut se balader tout près !"*.

Merci de nous avoir accueillis dans votre commune ! Soyez assurés que nous aurons plaisir à vous recevoir lors de nos événements publics, et, sans plus tarder, nous vous invitons à trinquer avec nous le 23 juin prochain à partir de 11h30.



Les adultes accueillis au foyer et le personnel

Flânerie capellaubinoise dans le temps



Élus et membres de l'ARC découvrent les documents restaurés.
Jean-Pierre Prigent conseiller municipal, **Joël Le Bolu** maire,
Serge Bertin membre de l'ARC, **Chantal Houel** présidente de l'ARC,
Mattias Czinober adjoint au maire (de gauche à droite)

L'histoire débute comme dans le roman "L'île au trésor" de Robert Louis Stevenson, c'est à dire par la découverte d'un plan.

Seulement, ici, ce n'est pas dans un coffre fermé à clef que sommeille le précieux document, mais dans les archives de la mairie. Ce plan n'indique pas le moyen d'accéder à un trésor puisqu'il est lui même LE trésor !!!

Les acteurs de cette singulière aventure ne sont pas le jeune Jim Hawkins et le vieux pirate Billy Bones, mais deux paisibles Capellaubinois, Jean-Pierre Prigent et Serge Bertin.

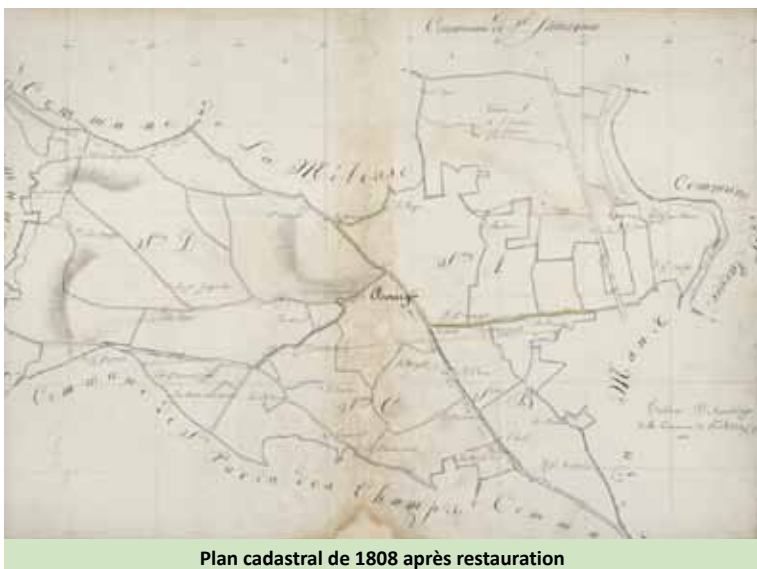
Ces deux là se rencontrèrent un beau jour, le premier immédiatement captivé par ce que lui racontait le second : *"un trésor sommeille dans un endroit perdu de la mairie. Il faut le sauver !"*

Régulièrement, depuis plusieurs décennies, les appels lancés par les président(e)s de l'ARC n'avaient jusqu'alors pas rencontré la moindre oreille municipale attentive.

Ici, tout fut différent. Il faut dire que ledit trésor ne manquait pas d'attrait en dépit de son déplorable état.

Une demi douzaine de grandes planches représentaient le territoire de la commune, chaque parcelle portant une couleur spécifique à son mode de culture. Un résultat chatoyant, aux teintes multiples : de vifs carmins, des bleus subtils, de doux marrons et une infinie diversité de verts !

Le tout offrant une étonnante fraîcheur malgré le grand âge du document. Car, au-delà de leurs qualités esthétiques, ces planches devaient leur grande valeur à leur ancienneté. Pensez-donc : dans le grenier de la mairie, agonisait le cadastre napoléonien de la commune, dessiné en 1808 ... il y a plus de deux siècles !



Plan cadastral de 1808 après restauration

Quelques mois seulement après la loi de finance du 15 septembre 1807 imposée par l'empereur Napoléon 1^{er} dont l'objectif était alors de définir avec précision le montant de l'impôt à partir des biens fonciers clairement établis.

Quoi de plus clair qu'un plan ?

Alerté par son conseiller municipal, le maire Joël Le Bolu donna immédiatement l'ordre de sauver le moribond et de lui rendre illico sa jeunesse.

Le conseil, réuni, prit la décision de le restaurer et, emporté par l'enthousiasme, y associa même son cadet qui datait de 1844.

La tâche fut confiée à Laurent Lubineau. Il sut dénicher les entreprises spécialisées, il recueillit l'expertise des services compétents des Archives Départementales, bref, il mena le



Extrait du plan cadastral de 1844 avant restauration

projet à son terme avec efficacité. Le résultat ne manque pas d'impressionner.

De 1808 à nos jours, au travers des cadastres qui se trouvent à la mairie - ceux de 1808 et 1844 étant restaurés, celui de 1932 étant en bonne voie de l'être à son tour très prochainement - se déroule le film de l'évolution de notre commune.

Deux siècles de vie, deux siècles de transformations. Deux siècles de notre passé pour, souhaitons-le, permettre à nos élus de mieux préparer notre proche avenir.

Serge BERTIN,
pour l'atelier de recherches en histoire locale de l'ARC.

Travaux et entretien du patrimoine communal

Une plaque murale qui intrigue

Anciennement apposé sur le mur d'un des bâtiments de la ferme de la Liberde, situé au carrefour de la rue de l'Europe et de la rue de Coup-de-pied, l'indicateur de direction en pierre émaillée de type Michelin a retrouvé toutes ses lettres de noblesse.

Les plaques murales dites "**Plaques Michelin**" sont aussi connues que les bornes d'angle et encore très répandues. On les trouve principalement dans les agglomérations, là où l'emploi d'une borne n'était pas adapté. Mais certaines ont également été installées en campagne, quand un mur providentiel en permettait la pose.

Les premiers exemplaires sont apparus à la fin des années 1920, ainsi, dès le lendemain de la Première Guerre Mondiale, André Michelin entreprend seul l'étude d'un appareil de signalisation qui regrouperait sur un seul support toutes les indications nécessaires au bon cheminement de l'automobiliste. En ce qui concerne les panneaux indicateurs, André Michelin eut l'idée d'utiliser des plaques de lave émaillée, plus résistantes et inoxydables, avec comme support massif, du béton armé.

En 1946 paraît une instruction générale sur la signalisation routière qui annule toutes les instructions antérieures. Homogénéité et cohérence sont désormais de rigueur. L'administration refuse toute forme de don pour la signalisation des routes. Michelin continue cependant sa production de panneaux en lave émaillée sur béton armé, mais ils ne portent plus aucune indication publicitaire. L'usage des bornes d'angle va peu à peu être strictement limité "aux intersections peu importantes". Les plaques disparaissent au profit de "flèches", murales ou sur pied.

Repositionnée depuis quelques semaines, mais noyée dans le mur nouveau, la plaque pose question aux curieux venus s'en approcher.

En effet, que désigne l'annotation manuscrite 97 B 77 située en bas à droite ? Serait-ce un numéro de référencement ou un code identifiant l'implantation ?

Toutes les suppositions sont de mise et les réponses bienvenues.



Le Christ retrouve son socle



Suite à la tempête Carmen du début d'année, le Christ à l'entrée du chemin du Calvaire avait fortement été endommagé entraînant sa chute.

Après les travaux de restauration effectués par l'association Croix et Calvaires, l'édifice a repris sa place le 22 mai dernier.

Éco-pâturage



Pour la 3^{ème} année, la commune accueille une douzaine de caprins et ovins pour la plus grande joie des grands et des petits.

Depuis le 22 avril, 3 moutons et un agneau sont installés dans le bassin de rétention à côté du city stade et 2 chèvres et leurs 2 chevreaux accompagnés de 4 moutons pâturent sur les 2 terrains de la commune rue de Bruxelles et au niveau du parking du cimetière.

Embellissement de la commune

Arbres transplantés du square face à la Mairie



En début d'année, plusieurs arbres se situant à l'emplacement de la future mairie ont été transplantés. Le but étant de sauvegarder le maximum d'arbres. Ainsi un magnolia, deux érables, un petit pin ont trouvé place au presbytère, à Saint Christophe, au parking du cimetière.

Entretien des massifs arbusifs



Une taille raisonnée qui respecte le développement naturel des arbustes est appliquée depuis plusieurs années. Des opérations de "recépage" (taille sur souche de quelques arbustes) ont été opérées sur le parking derrière les commerces et rue Rouget de Lisle.

Ceci ne s'applique pas à tous les arbustes et ne se réalise qu'en février-mars uniquement.

Pour plus d'informations sur la taille raisonnée des arbustes, voir le site www.pascalprieur.com. Il s'agit d'un expert et formateur reconnu.

Utilisation des produits phytosanitaires

Traitement interdit



FOSSÉS, CANIVEAUX, COLLECTEURS D'EAUX PLUVIALES À CIEL OUVERT même à sec

NE TRAITEZ PAS À PROXIMITÉ DE L'EAU !

Pour préserver notre santé et l'environnement

par arrêté préfectoral n°10-5393 du 12-10-2010 et arrêté ministériel du 12 septembre 2006

Traitement interdit

→ à moins de 1 mètre



AVALOIRS, BOUCHES D'ÉGOÛT

Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés :

PARTICULIERS, AGRICULTEURS, COLLECTIVITÉS ET ENTREPRENEURS.

En cas d'infraction, les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000 € et 2 ans d'emprisonnement.

Traitement interdit

→ à moins de 5 mètres



COURS D'EAU, SOURCES, PUIITS, FORAGES, MARES, PLANS D'EAU

Consultez attentivement les étiquettes.

Les distances peuvent être plus importantes pour certains produits.



Pour toute information :

www.sarthe.gouv.fr




Pour rappel, les services techniques communaux n'utilisent plus de produits phytosanitaires. Voir la rubrique "zéro phyto" dans l'onglet "Travaux environnement-Espaces Verts" du site internet communal.


Calendrier 2018 des jours de collectes sur la commune


Janvier							Février							Mars							Avril						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4				1	2	3	4							1
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	5	6	7	8	9	10	11	2	3	4	5	6	7	8
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	12	13	14	15	16	17	18	9	10	11	12	13	14	15
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	19	20	21	22	23	24	25	16	17	18	19	20	21	22
29	30	31					26	27	28					26	27	28	29	30	31		23	24	25	26	27	28	29
																					30						

Mai							Juin							Juillet							Août						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6					1	2	3							1			1	2	3	4	5
7	8	9	10	11	12	13	4	5	6	7	8	9	10	2	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19	20	11	12	13	14	15	16	17	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19
21	22	23	24	25	26	27	18	19	20	21	22	23	24	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26
28	29	30	31				25	26	27	28	29	30		23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31		
														30	31												

Septembre							Octobre							Novembre							Décembre						
L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D
					1	2	1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4						1	2
3	4	5	6	7	8	9	8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11	3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16	15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18	10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23	22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25	17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30	29	30	31					26	27	28	29	30			24	25	26	27	28	29	30
																					31						

 Collecte des ordures ménagères le lundi matin : sortir son bac roulant la veille, à partir de 19h00.

 Collecte sélective le mercredi matin tous les 15 jours : sortir son bac roulant vert la veille, à partir de 19h00.

 Modification des jours de passage liée aux jours fériés.

Pensez aussi aux points d'apport volontaire 7J/7 et 24H/24

Collecte des Déchets Verts

Points d'apports :

- ✓ Parking du Parc de Boudan ;
- ✓ Rue de Bruxelles ;
- ✓ Rue des Myosotis (près du Parc des Myosotis).

Quels sont les déchets végétaux acceptés ?

Tontes de gazon, petits branchages, feuilles, taille de végétaux, plantes, végétaux flétris.

Il est formellement interdit de déposer des sacs plastiques dans les bacs.



Collecte du Verre

Points d'apports :

- ✓ Parking du Stade Raoul Rousselière ;
- ✓ Allée du Souvenir ;
- ✓ Rue de la République (parking face au Groupe Scolaire) ;
- ✓ Rue Saint Geneviève (derrière la Gendarmerie) ;
- ✓ Entrée du Centre Saint Christophe.

Collecte du Textile, Linge et Chaussures

Point d'apport :

- ✓ Allée du Souvenir.

Il est important de noter qu'en cas de débordement exceptionnel du conteneur, tout habitant peut téléphoner au service **ECOTEXTILE**. ☎ : 0 810 118 835



ARC : Avenir, Réalité, La Chapelle Saint Aubin

Jean-Julien Baudouin et ses sœurs

Dans le Maine du XVIII^{ème} siècle, beaucoup de bordages d'une superficie assez importante appartenaient à de riches bourgeois. Jean-Julien Baudouin et ses sœurs, demoiselles majeures Marie-Julienne, Catherine et Jeanne, tous quatre demeurant au Mans, paroisse de la Couture, quartier des Quatre Roues, étaient de ceux-là. Ils possédaient de nombreuses propriétés dont trois bordages à la Chapelle Saint Aubin : le grand Couppeped ou Coup de Pied, les Étangs, la Perrigne.

Le grand Couppeped

Vers 1760, les bâtiments comprenaient une chambre à cheminée et four, une chambre froide au bout un grenier dessus, un pressoir, une grange, une écurie, une étable, un toit à porcs, cour et issues avec un jardin d'un quart de journal (un journal valait 44 ares) et quatorze journaux de terre labourable.

Et un pré nommé Boudan contenant trois hommées (une hommée valait une surface qu'un homme pouvait bêcher en un jour). Plus un pré et une petite portion séparée par une haie contenant ensemble dix journées d'homme faucheur. Et cinq quartiers et demi de vignes dans le clos du Rocher.

Trois quartiers de ces vignes furent acquis du sieur Véron de la Croix (un quartier de vignes à Sargé lès le Mans correspondait à un peu plus de onze ares).



Extrait du tableau d'assemblage du cadastre de 1808

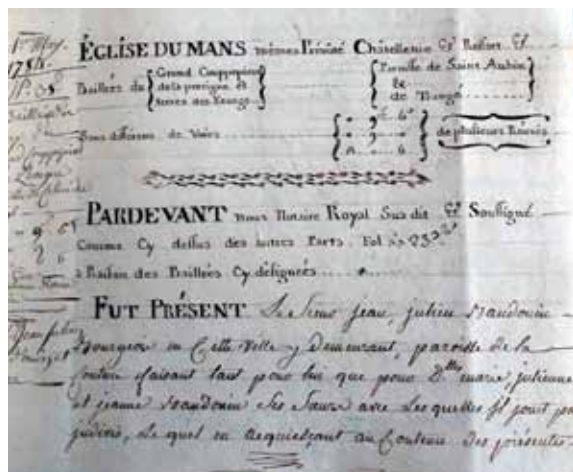
Qui exploitait le Grand Couppeped ?

A cette époque, le bordage était exploité par les fermiers Louis Lalande et Anne Mignon sa femme. Selon la coutume, ils avaient conclu des baux de neuf ans avec les propriétaires Pierre Fouchard et sa femme Anne Peschard.

Leurs enfants, Louis, Pierre et Julienne se marièrent en 1756. Pierre, vigneron, épousa Marie Tardif.

Et c'est dans l'église de Saint Aubin qu'eut lieu le mariage de Louis avec Anne Héron et que Julienne convola avec Pierre Tireau, journalier. Ces derniers y baptisèrent leur premier-né le 5 mars 1758.

Acquisition du bordage



Extrait du plan terrier de La Chapelle Saint Aubin - Fin XVIII^{ème}

Le grand Couppeped fut acquis par les quatre célibataires Baudouin en mai 1762 suite à la vendition aux enchères des héritiers Peschard. Cette acquisition était une affaire de famille.

En effet, d'un côté, Anne Peschard, à son décès veuve de Pierre Fouchard, maître boulanger au Mans, était la fille de Marin Peschard et d'Anne Daulon. Laquelle était la fille de François Daulon et de Françoise Boudaire.

De l'autre, Jean-Julien Baudouin et ses sœurs étaient les enfants de Julien Baudouin et de Jeanne Béart. Laquelle était la fille de Daniel Béart et de Jeanne Boudaire. Cette Jeanne Boudaire étant la sœur de Françoise Boudaire susnommée, elles étaient donc grands-mères et grands-tantes de part et d'autre.

D'autres héritiers firent valoir leur droit d'héritage. Lesquels héritiers ont déclaré à maître Jacques Coutelle, notaire au Mans, qu'ils avaient fait publier en la paroisse du Crucifix au Mans, affiché par trois fois

aux carrefours et lieux ordinaires que les dits biens et rentes étaient à vendre et que l'adjudication serait faite en son étude. Il y eut plusieurs adjudicataires dont les dits Baudouin. À charge par les adjudicataires de payer comptant et d'acquitter comme par le passé les cens et rentes seigneuriales aux chanoines du Chapitre du Mans.

Après plusieurs enchères, le domaine revint à la famille Baudouin pour la somme de 14 200 livres. Chaque héritier recevant sa part, un douzième de la somme.

Jean-Julien Baudouin participait aux événements heureux ou malheureux du village. En 1769, il assista à la sépulture d'Anne Mignon âgée de 72 ans, laissant veuf Louis Lalande toujours bordager à Couppeped.

En 1778 et 1880, il fut témoin aux deux mariages successifs de Louis Guinoiseau, bordager.

Nicole BEL,
pour l'atelier de recherches en histoire locale de l'ARC.

Amicale Accordioniste

L'Amicale Accordioniste de La Chapelle Saint Aubin a été créée le 9 janvier 1992.

Celle-ci est composée :

- D'une école de musique où l'on pratique l'apprentissage du solfège ainsi que de l'instrument "accordéon". Les examens sont sous l'égide de la Fédération Musicale de la Sarthe.

Nous avons actuellement 8 élèves en cours de solfège et instrument dont 1 âgé de 15 ans et 7 âgés de 45 à 70 ans.

L'accordéon est un instrument festif et complet avec des améliorations (poids et son) qui convient aussi bien aux jeunes qu'aux plus anciens.

Pour débiter, il est possible de louer un instrument.

Les inscriptions sont prises tout au long de l'année.

- D'un orchestre de 15 musiciens.

Nos répétitions de groupe sont **les mardis à partir de 20h15**.

Les cours se déroulent **les mardis de 18h30 à 20h00 et les mercredis de 13h30 à 19h00**.

Les cours et répétitions se déroulent dans la nouvelle salle associative à l'entrée du complexe sportif Raoul Rousselière.



Répétition du groupe d'accordéons

Un élève a participé aux concours régional organisé par l'UMPE (l'Union Musicale des Professeurs Européens) le dimanche 22 avril dernier, salle des fêtes de Château-Gontier (53) avec de bons résultats et une médaille d'or.

Deux élèves iront à Loudéac (22), Francis, 60 ans, au niveau débutant Cadet B et Adrien, 16 ans, en supérieur.

Notre **Après-midi Dansant** a été très réussi. Nous remercions tous les danseurs ainsi que la municipalité pour l'aide apportée à la réalisation de cette journée.

Suite à l'échange musical d'octobre avec l'Harmonie de Beaumont sur Sarthe, nous avons participé au concert donné en l'église de la commune le 8 avril.



Concert lors de la Fête des Vieux Métiers à Montfort le Gesnois

L'association fera une pause estivale le samedi 23 juin à l'issue de la Fête de la Musique à La Chapelle Saint Aubin pour reprendre ses activités la première semaine de septembre. Nous débuterons la saison le 1^{er} septembre au Forum des Associations.

Le prochain **Après-midi Concert** se déroulera le dimanche 7 octobre prochain, salle des fêtes de Saint Christophe à partir de 14h30 et sera animé par le groupe accompagné par un groupe de chants et danses.

Vous pouvez suivre les activités de l'association sur : <http://perso.orange.fr/accordeonaacsa/>

Renseignements et inscriptions : AACSA - Amicale Accordioniste de La Chapelle Saint Aubin

1, rue des Glycines - 72 650 La Chapelle Saint Aubin

☎ : 02 43 47 64 08

Capel Singers

C'est dans une Église comble que les Capel Singers ont donné leur 1^{er} concert de l'année le 22 avril à La Chapelle Saint Aubin, au profit des Blouses Roses.

Le 19 mai, la chorale était conviée par l'association La Voix des Chants au stage animé par Aude Esso, sur le thème : poser la voix et technique vocale.

Le 27 mai à la salle des Buis, la chorale Capel Singers était de nouveau conviée par l'association La Voix des Chants au stage de perfectionnement animé par Emmanuelle Lepretre sur le thème : voix et posture.

Le 2 juin les Capel Singers ont chanté en l'Église de Parigné l'Évêque, invités par l'association La Voix des Chants.

Le 21 juin, la chorale s'est produite en l'Église Saint Martin de Pontlieue, invitée par le Temple de la rue Barbier.

L'Assemblée Générale se tiendra le lundi 2 juillet à 19 h 30 à la Maison Pour Tous.



Concert donné au profit des Blouses Roses

L'Hémiole - École de musique

Après un camp musique couronné de succès, les 2 spectacles "*Émilie Jolie*" de Philippe Châtel réunissant 90 stagiaires du cru 2018, se sont déroulés à la salle des fêtes de Saint Christophe les 4 et 5 mai dernier sous la coordination d'une équipe de 12 professionnels de la musique, du théâtre et de l'animation.



Heure Musicale à la Maison Pour Tous

Les inscriptions ont débuté le 11 juin puis, après la pause estivale, reprendront fin août. Elles se tiennent tous les jours de 9h30 à 17h00.



L'école de musique terminera l'année en fanfare avec plusieurs rendez-vous musicaux :

- ✓ Le samedi 2 juin, nous avons été invités à Trangé afin de chanter avec la chorale locale. Puis le 9 juin, c'est l'orchestre qui s'est produit à Handivillage à Saint Saturnin.
- ✓ Le concert de fin d'année s'est déroulé en extérieur le samedi 23 juin au Val de Vray de Saint Saturnin tandis que l'orchestre des synthétiseurs animait la kermesse des écoles à Saint Saturnin le 24 juin.
- ✓ Ce même week-end, l'école de musique était également présente à la fête de la musique de La Chapelle Saint Aubin le samedi 23 juin en soirée.

L'Hémiole - École de musique

Centre du Val de Vray - rue de l'église - 72 650 Saint Saturnin

☎ : **02 43 23 91 79** - Mail : ecole.musique72@gmail.com - Site : <https://hemiole72.com/>

La Voix des Chants

L'association créée en août 2017, propose principalement un cours de chant hebdomadaire **Gospel et chants du monde**, les lundis de 20h00 à 21h30 à la salle des Buis. Il est ouvert à tous ceux qui ont envie de chanter et de partager de bons moments.

Ce cours est animé par Emmanuel Laurent, chef de chœur depuis 2003. Il a dirigé le chœur *Gospel Mississippi* de Nancy (2003-2009), *Empreinte Gospel* à La Roche sur Yon (2010-2014), et a repris la direction des *Capel Singers* de La Chapelle Saint Aubin depuis 2013. L'association propose également les mêmes ateliers au Mans et à Parigné-l'Évêque, ce qui représente un peu plus d'une trentaine de choristes, répartis en 3 endroits qui ont l'occasion de se réunir lors de concerts et stages.

L'association fait appel à des intervenants extérieurs afin de proposer des ateliers et stages techniques, en lien avec la voix (professeur de chant, art-thérapeutes, ...). Ces ateliers sont destinés, pour le moment, aux membres de l'association et aux chorales partenaires, mais seront certainement ouverts à tous pour la saison 2018-2019.



Atelier de chant et technique vocale animé par Aude Esso, chanteuse lyrique et professeur de chant

Les rendez-vous du 1^{er} semestre

- ✓ 26 avril, les choristes de l'association ont rejoint ceux de la chorale **Capel Singers** pour un concert au profit de l'association Les Blouses Roses à La Chapelle Saint Aubin ;
- ✓ 19 mai, atelier de technique vocale animé par Aude Esso (chanteuse lyrique et professeur de chant à l'école de musique de la Chapelle Saint Aubin ;
- ✓ 27 mai, atelier de technique vocale et corporelle animé par Emmanuelle Leprettre (praticienne en art-thérapie par le chant) ;
- ✓ 2 juin, concert en l'Église de Parigné-l'Évêque accompagné de la chorale Capel Singers ;
- ✓ 21 juin, concert commun avec 3 autres chorales du Mans à l'occasion de la fête de la musique ;
- ✓ 30 juin, présence à l'école primaire d'Aigné pour accompagner les élèves à l'occasion de leur spectacle de fin d'année.

Pour toute information concernant l'association

M. Benoit Hulin, Président - ☎ : **06 89 99 96 77** - M. Emmanuel Laurent - ☎ : **06 03 64 04 40**

Email : contact@gospel-pour-tous.com

Généralions Mouvement

Sortie du club le samedi 21 avril dernier

45 participants ont repris le chemin d'une école de campagne, pour s'installer aux tables d'écoliers avec encriers, pris le porte-plume pour faire une dictée ainsi qu'un exercice d'arithmétique.

Cette école se situe au Grez, dans le canton de Sillé le Guillaume, petite commune de 390 habitants.

La transformation d'une grange en école mixte et classe unique eut lieu en 1866, sous Napoléon III. Après la loi Jules Ferry, jusqu'à 89 enfants y étaient inscrits. La fermeture eut lieu en 1983 avec seulement 8 élèves.

Depuis 20 ans, cette école se visite grâce aux bénévoles de l'association.

Tous les jeudis, de 9h00 à 11h30 (sauf vacances scolaires) une quinzaine d'adhérentes se retrouvent à la Maison Pour Tous, pour des activités manuelles et ainsi découvrir ou pratiquer : patchwork, cartonnage 3 D, couture et bien sûr tricot et crochet. Depuis le 17 mai, elles confectionnent des sachets pouvant contenir les chocolats offerts aux adhérents présents à l'Assemblée Générale du club le 11 décembre prochain (le tissu sera cousu à la machine à coudre).

Toutes ces activités se font dans la joie et la bonne humeur, sans oublier bien sûr les anniversaires avec les recettes de petits gâteaux. Nous recherchons des petites mains, venez nous rejoindre, nous vous attendons. Pour tout renseignement : Annie au **02 43 47 64 79**.



Retour sur les bancs d'école

Les P'tits Lutins de Saint Aubin



Baby Broc de printemps

Le 22 mai a eu lieu notre traditionnel Baby Broc de printemps qui a remporté encore un vif succès. 28 exposants ont vidé armoires, garages ou greniers pour le plus grand plaisir des visiteurs.

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain Baby Broc d'hiver qui aura lieu le 18 novembre prochain.

Éveil musical

L'association des P'tits Lutins a reçu dans ses locaux Julia Démaugé pour une intervention d'éveil musical.

Sur 2 semaines les enfants ont découvert divers instruments tels que le violoncelle, le violon, l'accordéon et le balafon, un

instrument à percussion africain. Les enfants âgés de 5 mois à 4 ans étaient très intéressés et très heureux de partager ce moment. L'association espère renouveler cette expérience les prochaines années. Merci à Julia.

CEI - Centre d'Échanges Internationaux

Programme d'échange réciproque en Australie

Le CEI organise des échanges entre les lycéens français et australiens. Ce programme permet à chacun de découvrir la culture, le système scolaire et la langue de l'autre. Les français partent 6 semaines en Australie à partir de juin et reçoivent leur correspondant australien pour la même durée de séjour en décembre et janvier.

Les avantages :

- Découvrir l'Australie, sa population, son système scolaire ;
- Des familles et des jeunes impliqués ;
- Immersion totale et une meilleure maîtrise de la langue ;
- Garantie d'un jeune du même âge et du même sexe.

Informations pratiques :

Age : de 15 à 17 ans - Séjour parfaitement adapté aux élèves de Seconde ;

Durée : 6 semaines de la mi-juin au 20 juillet 2018 ;

Délai d'inscription : 2 mois avant le départ.

Pour tout renseignement, M^{me} Christine EMERY, coordinatrice locale

☎ : 02 43 88 56 55 - 📞 : 06 73 10 74 65 - E-mail : ch.emery@wanadoo.fr



Les Amis de Saint Christophe

La saison 2017-2018 s'est terminée par l'exposition des ateliers qui s'est déroulée du jeudi 24 au lundi 28 mai 2018.

Nous avons profité de cette occasion pour célébrer les 30 ans de l'association de manière festive. En effet, le vernissage ouvert à tous, s'est terminé par un spectacle déambulatoire, écrit tout spécialement pour nous par la troupe "Déjà" (UTOPIUM Production) qui relatait avec beaucoup d'humour les origines et l'évolution de ce lieu où nous aimons nous retrouver autour des activités variées qui y sont proposées.

Durant ces quelques jours, nous avons aussi proposé un marché de producteurs et de créateurs locaux tels que producteurs de Janières, confitures, bière... et créateurs de bijoux, de tableaux en paille..., ainsi qu'une structure gonflable pour la joie des enfants.

Une exposition rétrospective des origines de notre association à nos jours était aussi présentée.



Scène du spectacle de la troupe Déjà



Visite guidée de l'exposition par la troupe Déjà

Comme l'an dernier, nous avons proposé de nombreuses animations autour de nos ateliers, démonstration de papiers marbrés, de Qi Gong, d'art floral, de dessin/peinture, de cartonnage et aussi de tapisserie d'ameublement.

Cette année, l'association comptait plus de 500 adhérents. Ne tardez pas à vous inscrire si une activité vous tente. Les débutants sont les bienvenus dans tous nos ateliers.

Vous pouvez vous inscrire au secrétariat jusqu'au 30 juin et à partir du 1^{er} septembre.

Reprise selon les ateliers à partir du 17 septembre 2018.

Pour 2018/2019, nous proposons les activités suivantes avec animateurs :

Loisirs culturels : Anglais, cours adultes et enfants.

Loisirs créatifs : Art Floral ; Couture-Retouches-Stylisme ; Dessin-Peinture (Acrylique-Aquarelle-Huile-Pastel) ; Encadrement ; Peinture sur tissus ; Tapisserie d'Ameublement (réfection de fauteuils) ; Cartonnage-Reliure ; Broderie d'art (broderie de Luneville).

Les ateliers Cuisine, animés par Denis Côme reprendront en novembre, une fois par mois le mardi matin et après-midi, selon la participation ; le Qi Gong se poursuit à raison d'une heure le lundi soir de 17h45 à 18h45 ; des stages Bijoux en pâte polymère ont lieu une à deux fois par mois, de 9h30 à 17h00.

Nouveautés pour la rentrée 2018 :

Pilates le jeudi de 12h30 à 13h30 ; Origami sous forme de stage, en fonction de la demande.

Clubs sans animateur : Broderie traditionnelle, Patchwork traditionnel et Oshibana (végétaux pressés).

Aux vacances scolaires, nous continuons de proposer des stages de Tapisserie d'Ameublement (réfection de fauteuils, chaises, ...) et des stages Bijoux.

Avant Noël et au Printemps, stages d'Art Floral le samedi après-midi.



Aperçu de l'exposition

N'hésitez pas à nous consulter, vous pouvez vous procurer la plaquette auprès de notre secrétariat. Il est ouvert **le lundi de 10h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h15, le mardi et le vendredi de 13h00 à 16h00, le mercredi de 13h30 à 17h15 et le jeudi de 15h30 à 17h15.**

☎ : **02 43 47 66 29** - E-mail : amis.stchristophe@wanadoo.fr - Site Internet : www.loisirs-creatifs-72-fr

Accueil Éducatif Extra-Scolaire



Visite de la boulangerie de La Chapelle Saint Aubin



Après la visite, goûter offert par les boulangers



Pause casse-croûte sur les pistes de Saint Lary Soulan



Ping-pong à l'Accueil



Sortie au parc en folie

Le soleil, les beaux jours et l'été s'approchent, bientôt les grandes vacances et pour clore l'année scolaire nous allons célébrer la fin de l'année d'abord avec les enfants et la fête de l'accueil et ses stands de jeux le vendredi 29 juin après-midi.

La fête sera suivie par un repas de fin d'année dans la soirée. Cette année nous proposons un repas chaleureux autour de la cuisine orientale.

Cette manifestation rassemble une centaine d'enfants chaque année et nous espérons bien tous les revoir cette année encore.

Durant ces derniers mercredis de l'accueil extra-scolaire nous avons pu participer aux derniers spectacles de la saison culturelle de Coulaïnes.

Enfants et grands ont passé des moments très agréables. C'est avec plaisir que nous attendons la programmation culturelle de la rentrée prochaine.

A la rentrée de septembre 2018, les mercredis d'accueil seront proposés pour inscription à la demi journée ou à la journée. L'accueil sera ouvert de 8h00 à 18h00.

Depuis quelques temps les locaux de l'accueil se sont transformés en salle de sport.

Tous les matins et soirs, nous installons un filet de ping-pong. Les enfants sont ravis de pouvoir échanger des balles.

Suite au succès de la semaine à la neige les années précédentes, nous avons réitéré le séjour dans les Pyrénées.

Une trentaine d'enfants de 7 à 12 ans sont partis avec 4 accompagnateurs sur les hauteurs de Saint Lary Soulan.

Durant cette semaine nous avons eu un temps idéal et nous avons pu pratiquer du ski tous les jours. La neige était au rendez-vous et une bonne ambiance régnait dans le chalet.

Grace aux progrès de la technologie, les parents ont pu recevoir des nouvelles et des photos régulièrement pendant le séjour.

Pour toute inscription ou information concernant l'Accueil extra-scolaire, les mercredis et les vacances nous sommes à votre disposition.

M^{me} Samia Carrière, Directrice - ☎ : 02 43 47 68 06 ou 📞 : 06 15 41 30 92. Email : accueil.samia@orange.fr

ASCA Section Danse

A l'heure où la saison s'achève, nos danseuses de modern'jazz se préparent à la clôturer par notre grande fête annuelle.

Cette année, elles seront rejointes par les danseurs de couple qui offriront une démonstration de leur talent.

Les répétitions, guidées par Caroline, s'enchaînent afin d'être prêt le jour J.

Notre gala de fin d'année aura lieu au palais des congrès du Mans le samedi 30 juin à 21h00, alors venez nombreux les applaudir et les encourager.

La section comptait 172 adhérents répartis dans nos 3 disciplines, le Modern'jazz et la danse de couple enseignés par Caroline Verrier, la zomb'asca par Clémence Marchand.

Nous évoluons avec toujours autant de plaisir dans la magnifique salle du centre Saint Christophe, du mardi au vendredi.

Nous préparons déjà activement notre retour pour la saison prochaine avec plusieurs informations à noter :

- L'Assemblée Générale aura lieu le mercredi 5 septembre au centre Saint Christophe à 19h00, suivie des inscriptions ;
- Nous avons pour projet de lancer des cours de danse de couple, un après-midi en semaine. Alors si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter la section.



Pour toute information, vous pouvez toujours contacter :

M^{me} Sophie Talarmein, Présidente, ☎ : **06 08 87 11 55** - M^{me} Delphine Mallard, coordinatrice ASCA, ☎ : **02 43 47 68 59**

Email : asca.danse@gmail.com Site Internet : www.ascadanse.com

ASCA Section Piscine

ASCA Piscine termine sa saison 2017-2018.

Le groupe natation loisir compte 12 adhérents qui se retrouvent le mercredi soir de 21h00 à 22h00 à la piscine Pierre de Coubertin au Mans. Pour la rentrée de septembre 2018, n'hésitez pas à nous contacter dès maintenant si vous êtes intéressés par une heure d'entraînement de natation loisir à raison de 180 € l'année.

Le groupe natation aquagym se retrouve le mardi ou le vendredi soir de 19h30 à 20h30 aux Océades à Sargé lès Le Mans et compte une vingtaine de personnes.

Tous les adhérents ASCA Piscine ont été conviés à une soirée crêpes-gâteaux le jeudi 15 février dernier. Environ 20 personnes sont venues partager un moment convivial.

La saison s'est clôturée par un repas au restaurant pizzeria Del Arte le jeudi 7 juin.

Pour la rentrée 2018, toutes les inscriptions (aquagym et natation) sont possibles soit le jour de l'Assemblée Générale lundi 18 juin à 19h30 à la Maison pour Tous, soit lors du Forum des Associations le samedi 1^{er} septembre matin. Un certificat médical sera demandé lors de l'inscription.



Le bureau de l'ASCA Piscine :

Catherine Chaillou Secrétaire, Anne-Charlotte Robineau Présidente, Sylvie Couturier Trésorière, Pascale Perrinelle Trésorière-adjointe et Patricia Bourrelier (de gauche à droite)



ASCA Section Volley-ball

La saison 2017-2018 va bientôt toucher à sa fin pour l'ASCA Volley.

Les premiers résultats sont satisfaisants avec pour l'équipe pré-nationale, un résultat en milieu de tableau confirmant son maintien après sa montée fin 2017.

Nos jeunes ont aussi montré de très belles choses. Avec une grande partie de débutants, ils ont su évoluer très rapidement et rivaliser avec des joueurs expérimentés.

Comme chaque année, la fin de saison s'est clôturée par un 11^{ème} tournoi sur herbe ouvert à toutes et à tous le dimanche 10 juin de 10h00 à 18h00. En raison des pluies orageuses qui se sont abattues en début de matinée, les protagonistes se sont réfugiés dans la salle omnisports.

Désormais le club se tourne vers demain afin de préparer la saison prochaine et accueillir les nouveaux joueurs dans nos effectifs pour faire découvrir ce beau sport qui est le nôtre.

ASCA-Lavardin Section Tennis de Table

Nous terminons la saison avec 156 licenciés, ce qui positionne notre club au 2^{ème} rang départemental en effectif juste après le club du Mans.

Le travail de Nicolas Hamon notre éducateur et de nos joueurs continue à porter ses fruits comme en témoignent les résultats obtenus cette demi-saison en individuel et par équipe.



Podium du tableau toutes catégories remporté par Marc Courgeon du Saint Sébastien PPC (44) aux dépends de Nicolas Hamon éducateur à l'ALTT

Le week-end de l'ascension 274 joueurs sont venus s'affronter sur 3 jours lors de la troisième édition du tournoi national.

Une belle réussite pour les organisateurs et aussi pour les joueurs de l'ALTT qui sont montés sur 7 des 12 podiums du week-end. Erwan Barbot et Thomas Talbot feront les meilleurs résultats chacun avec une place de premier et une autre de second.

A la rentrée de septembre, nous poursuivrons le Fit-Ping et nous avons décidé de consacrer le créneau du lundi soir aux seules féminines.

Nous poursuivrons également le développement du sport adapté et du handi-sport, nous nous sommes d'ailleurs affiliés à la Fédération Française du Sport Adapté depuis cette saison.

Bilan de la deuxième partie de saison

En championnat de Sarthe, Salomé Rouland est sur la deuxième marche du podium en juniors filles, seniors dames et en double.

En championnat par équipe, la R3 monte en R2, la D1 monte en D0 (pré-régionale), la D4(6) monte en D3 et l'équipe vétérans monte en D2 toutes les autres équipes engagées se maintiennent.

En championnat individuel, toujours de belles progressions de nos joueurs, mais la surprise viendra aux titres par classement, 5 joueurs étaient qualifiés au niveau régional le 3 avril, à l'issue du tour de régional du 13 mai, Robin Lemoine se qualifie au Championnat de France. Bravo à lui !



Erwan Barbot

Stages et entraînements

- ✓ Stages spécifiques Ping du 2 au 6 juillet et du 27 au 31 août ;
- ✓ Stage multisports de 9 au 27 juillet.

Pour toutes précisions sur ces stages et sur le planning des entraînements, nous vous invitons à vous rendre sur notre site mis à jour en permanence :

www.asca-lavardintt.com



TOURNOI D'ÉTÉ 		TOURNOI D'ÉTÉ 	
Ouvert à tous ! Licenciés et non licenciés		Ouvert à tous ! Licenciés et non licenciés	
PING 		PING 	
Loisirs (début à 20H00)	Loisirs (début à 20H00)	Loisirs (début à 20H00)	Loisirs (début à 20H00)
Confirmés (début à 20H00)	Confirmés (début à 20H00)	Confirmés (début à 20H00)	Confirmés (début à 20H00)
PONG 		PONG 	
Les Vendredis 6 et 20 Juillet 2018		Les Vendredis 6 et 20 Juillet 2018	
Inscriptions sur place des 18H30		Inscriptions sur place des 18H30	
Complexe sportif Stade Raoul Rousselière		Complexe sportif Stade Raoul Rousselière	
Renseignements : 06-67-05-90-54		Renseignements : 06-67-05-90-54	

Tournoi d'été

Nous organisons cet été un tournoi le 6 Juillet 2018 et un autre le 20 Juillet ! C'est ouvert à tous ! Venez nombreux !

Inscriptions sur : www.asca-lavardintt.com

ASCA Section Basket

Stages de Basket Croisic

Outre les stages organisés pendant les vacances, un stage d'une semaine s'est déroulé en bord de mer au Croisic. Au total, 24 basketteurs capellaubinois ont profité de ce stage. Merci aux accompagnants. Rendez-vous l'année prochaine !



Champions Région U20

Après avoir fini invaincu de la première phase puis 2^{ème} de la deuxième phase, nos U20 ont battu le SCM en demi-finale, puis Vertou lors de la finale 81-77. Bravo aux joueurs. Bravo aux coachs Christophe et Will. Bravo aux entraîneurs Sam et Kévin pour cette saison. C'est le résultat de notre formation puisque en moyenne nos jeunes pratiquent le basket depuis 9 ans à l'ASCA Basket.

Finale Départementale U13 Garçons

Ils l'ont fait ! Nos U13 sont Champions Départementaux.

Après avoir fini 2^{ème} de leur poule en 1^{ère} phase puis 1^{er} de leur poule en 2^{ème} phase, ils ont battu l'équipe d'Anillé Braye 59-50 lors de la finale à Guécélard.

Bravo à Laurent pour le travail réalisé cette année. Bravo également aux joueurs et continuons le travail de formation.



Stages de Basket

La section organise cet été 6 semaines de stage :

- ✓ Stage 100 % Basket **du 2 au 6 juillet** ;
- ✓ Stages Basket, de 7 à 17 ans, **du 9 au 13** et **du 16 au 20 juillet**, **du 20 au 24**, **du 23 au 27** et **du 27 au 31 août**.

Informations et inscriptions : www.ascabasket.com ou auprès de Reynold ☎ : 06 30 69 63 93.

ASCA Section Tennis

La saison sportive 2018 n'est pas encore terminée, mais nous pouvons déjà dire que nos équipes et nos adhérent(e)s ont bien défendu les couleurs de l'ASCA Tennis.

Résultats dans le Championnat d'Hiver des 12 équipes engagées

Chez les Dames :

✓ Nos 2 équipes se maintiennent dans leur catégorie.

Chez les Hommes :

✓ L'équipe 1 en Régionale 3, victorieuse de sa poule accède en Régionale 2 ;

✓ L'équipe Hommes + 35 ans en D 1 termine 1^{ère} de sa poule et accède à la Pré-régionale et dispute le titre de champion de Sarthe le samedi 26 mai prochain ;

✓ L'équipe jeunes des 12 ans est championne de Sarthe.

Les autres équipes se maintiennent dans leur catégorie.

Pendant les vacances d'Hiver, nous avons organisé notre Tournoi Jeunes avec la participation de 70 enfants. Pauline Piedalu a été victorieuse en catégorie 13/18 ans.

En championnat individuel seniors, chez les Hommes, Vincent Meunier est à nouveau champion de Sarthe en + 35 ans et a participé aux Championnats Régionaux à la Baule le Week-End de la Pentecôte.



Pauline Piedalu et Vincent MEUNIER



Départ pour le Tournoi Open Espace Anjou

En championnat Individuel jeunes, plusieurs de nos joueuses et joueurs se sont qualifiés dans le tableau final les 21 et 22 avril à l'USM. Pauline Piedalu est Vice-championne de Sarthe en catégorie 13/14 ans

Les joueuses et joueurs de section ASCA ont bien défendu les couleurs du club, félicitations à toutes et à tous.

En Championnat de Printemps, nous avons engagé 9 équipes (2 chez les filles, 7 chez les garçons) ceux-ci ne sont pas encore terminés.

Pendant les vacances de Printemps, quelques-uns de nos jeunes accompagnés par Vincent sont allés voir le Tournoi Open Espace Anjou afin de voir des rencontres de jeunes champions internationaux. Espérons que ce tennis de haut niveau servira de modèle à nos jeunes compétiteurs.

Les rendez-vous de la section

- ✓ **Samedi 9 juin**, journée consacrée à la fête du tennis pour tous, à la fête de l'école de tennis, aux finales du tournoi interne ainsi qu'aux pré-inscriptions pour la saison 2019 ;
- ✓ **Dimanche 10 juin**, fête des équipes et le suivi de la finale de Roland Garros ;
- ✓ **Du 9 au 13 juillet et du 27 au 31 août**, stages été. Renseignements auprès de Delphine au **02 43 47 68 59** ;
- ✓ **samedi 1^{er} septembre de 10h00 à 13h00** à la Salle Polyvalente du Groupe Scolaire, matinée d'inscriptions lors du Forum des Associations ;
- ✓ **Vendredi 14 septembre à 20h30** à la Halle de Tennis, Assemblée Générale de la section.

Nous proposons aux personnes désirant pratiquer le tennis pendant la période estivale une formule très intéressante.

Toute l'actualité concernant la section Tennis est consultable sur notre site Internet ou sur la page Facebook de la section

<http://www.club.fft.fr/as.chapelaubintennis>



Finalistes du Tournoi Jeunes

Juillet



Dimanche 1^{er} juillet | dès 11h00 | Fête de l'École | Groupe Scolaire Pierre Coutelle



Vendredi 13 juillet | rendez-vous à 21h00 | Feu d'artifice | Ile aux Planches au Mans



Samedi 14 juillet | à 11h00 | Cérémonie de la Fête Nationale | Place des Anciens Combattants

Septembre



Samedi 1^{er} septembre | de 10h00 à 13h00 | Forum des associations | Salle Polyvalente du Groupe Scolaire



Dimanche 2 septembre | à partir de 14h00 | Solidaire Sports | Complexe Sportif Raoul Rousselière



Lundi 3 septembre | à 9h00 | Rentrée des classes | Groupe Scolaire Pierre Coutelle



Dimanche 13 septembre | à partir de 12h00 | Pique-nique du CMJ | Plaines de Jeux de Saint Christophe



Dimanche 30 septembre | dès 6h00 | Bric à Brac Vide Grenier | Centre bourg

Octobre



Dimanche 7 octobre | à 14h30 | Après-midi concert de l'Amicale Accordéoniste | Salle des Fêtes de Saint Christophe



Samedi 13 octobre | à 18h30 | Boum du CMJ | Ferme Saint Christophe



Dimanche 14 octobre | à partir de 12h00 | Repas des seniors | Salle des Fêtes de Saint Christophe



Les 20 et 21 octobre | Fête des champignons | Salle des Fêtes de Saint Christophe

Novembre



Dimanche 11 novembre | à 11h00 | Cérémonie de l'Armistice | Place des Anciens Combattants



Dimanche 18 novembre | de 9h00 à 18h00 | "Baby Broc" organisé par les P'tits Lutins de Saint Aubin | Salle Polyvalente du Groupe Scolaire



Samedi 24 novembre | de 10h30 à 13h00 | Accueil des nouveaux habitants | Salle des Fêtes de Saint Christophe



Samedi 24 novembre | à 20h30 | Veillée d'Hiver de l'ARC | Ferme Saint Christophe

Décembre



Le 1^{er} décembre | Animations au profit du Téléthon



Samedi 8 décembre | à 10h00 | Matinée "Un arbre, une naissance" organisée par le CMJ



Commémoration



Musique



En famille



Jeunesse



Cinéma



Sport

Services à la santé

✓ Médecins Généralistes

- **Docteurs Isabelle AUBRY-OLIVIER et Yaël POUGET**

56, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 66 50

- **Docteurs Corinne ADET-JUBAULT, Pascal BELLION et Nathalie MORINAIS**

Cabinet médical - 41, rue de la République

☎ : 02 43 47 62 16

✓ Soins Infirmiers au cabinet ou à domicile

Mesdames Bernadette PERCHER et Magali POIRIER, Monsieur Patrice THÉSONNIER

Cabinet médical - 41, rue de la République

☎ : 02 43 47 17 18

Permanences sans rendez-vous du lundi au vendredi de 7h30 à 8h30

✓ Kinésithérapeutes

Mesdames Alexandra TAVEAU

et Anne-Charline RIBOT-LE PELTIER

Cabinet médical - 41, rue de la République

☎ : 02 43 47 60 46

✓ Psychologue-Psychothérapeute

Mesdames Edith GENAUX et Aude LUGÉ

Cabinet médical - 41, rue de la République

☎ : 06 12 13 94 05 - Site : www.psyllachapelle.fr

✓ Pédicure - Podologue

Madame Manuela TORTEVOIS

Cabinet médical - 41, rue de la République

☎ : 02 43 47 66 61

✓ Dentiste

Madame Catherine FONTAINE

79, rue de l'Europe - 72 650 La Chapelle Saint Aubin

☎ : 02 43 47 66 82

✓ Pharmacies

- **Pharmacie DENET**

35, rue de l'Europe - ☎ : 02 43 47 62 59

☎ garde : 02 43 28 32 21

Du lundi au vendredi : 9h00 - 12h30 / 14h30 - 20h00

Samedi : 9h00 - 13h00 / 14h00 - 18h45

- **Pharmacies de garde**

Nuits, dimanches et jours fériés - ☎ : 08 25 12 03 04

✓ Podo-orthésiste

CAP Le Mans

Zone d'activités de La Teillaie - 3, rue Jean Perrin

☎ : 02 43 81 57 32

Déchetteries (les plus proches)

✓ Le Mans - Centre de tri de la Chauvinière

Rue des Grandes Courbes

Lundi au vendredi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Samedi : de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 18h00

✓ Le Mans - Centre de tri du Ribay

Route de Beaugé

Lundi, mardi et mercredi : de 9h00 à 12h00

Jeudi et vendredi : de 14h00 à 18h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

✓ Centre de tri de Sargé-lés-Le Mans

ZAC de la Pointe - 10, rue des Noisetiers

Lundi au samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

✓ Centre de tri de Saint Saturnin

Les Morinières

Lundi, mardi et mercredi : de 14h00 à 18h00

Jeudi et vendredi : de 9h00 à 12h00

Samedi : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Permanences sociales

✓ Assistante sociale

Madame BERRON n'assure plus de permanence et reçoit uniquement sur rendez-vous.

Contactez son secrétariat - ☎ : 02 43 14 33 60

✓ Conciliatrice de justice

Madame PETIT-LASSAY vous reçoit le dernier mercredi de chaque mois à la Maison Pour Tous, uniquement sur rendez-vous. - ☎ : 06 47 41 98 53

Numéros d'urgence

Médecins d'urgence 72 - ☎ : 15

SAMU - ☎ : 15

POMPIERS - ☎ : 18

GENDARMERIE - ☎ : 17

SOS MAINS

Clinique du Pré - 13, avenue René Laennec - Le Mans

☎ : 02 43 775 775

Centre Anti-Poisons Interrégional

CHU 4 - rue Larrey - 49 933 Angers Cedex 9

☎ : 02 41 48 21 21

Renseignements utiles

✓ Marché

Tous les samedis de 8h00 à 12h30 sur le parking du Groupe Scolaire Pierre Coutelle, rue de la République.

✓ Point Poste

Bar Tabac Le Capella - 35, rue de l'Europe

☎ : 02 43 47 62 29

✓ Gendarmerie

48, rue de la Paille - ☎ : 02 43 39 08 38

✓ Culte

Père Dominique AUZENET

Presbytère - 1, rue de la République

☎ : 02 43 47 69 32

Les offices religieux ont lieu successivement dans les paroisses d'Aigné, de La Chapelle Saint Aubin, de La Milesse et de Saint Saturnin.

Pour connaître les lieux et heures des offices religieux, vous pouvez consulter le panneau d'affichage à l'église.

✓ Service de taxi (jour et nuit)

Madame Céline PARAGE - ☎ : 06 82 58 78 96

✓ Contacts presse locale

- **LE MAINE LIBRE**

Monsieur Sébastien JODEAU

1, rue des Trèfles - 72 650 Aigné

☎ : 06 03 81 79 68 - ✉ : seb.jodeau@hotmail.com

Madame Catherine CHAILLOU

38, rue de l'Europe - 72 650 La Chapelle Saint Aubin

☎ : 06 83 38 48 98 - ✉ : catherinechaillo@orange.fr

- **OUEST FRANCE**

Monsieur Michel MEYER

Les Etrichets - 72 650 Saint Saturnin

☎ : 06 95 22 95 49

Madame Murielle DESMOULINS

☎ : 02 43 21 76 72 - ☎ : 06 85 40 90 35

✉ : Murielle.DESMOULINS@ouest-france.fr



RENDEZ-VOUS D'AVENIR
LES 16 ET 17 MARS 2018



Mairie de La Chapelle Saint Aubin
17, rue de l'Europe
☎ 02 43 47 62 70 - Fax 02 43 47 67 83
accueil@lachapellesaintaubin.fr